J.A. MARTIGNY, vendredi 7 février 1964 — N° 15 — 104e année

PUBLICITÉ
Annonces : 15 ct. le mm. ou son espace
Réclames : 40 ct.
Avis mortuaires : 35 ct.
Régie des annonces :
Publicitas S. A. Sion
tél. (027) 2 44 22
Martigny
tél. (026) 6 00 48
Brigue
tél. (028) 3 12 83

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

ABONNEMENTS
Suisse . . . . . Fr. 20.–
Etranger . . . . . Fr. 28.–
Chèques postaux II c 58
Rédaction et administration :
Martigny
tél. (026) 6 10 31

Courts métrages

LES BATONS DE SKI SONT AUSSI UTILES POUR UN SHAH !

● *L'éducation nationale française s'en va, la jeunesse montante n'a plus le respect des titres. C'est du moins ce qu'auront pensé ceux qui, hier, sur la piste de descente d'Innsbruck ont assisté au petit intermède suivant : Les héros: Sa Majesté l'Empereur d'Iran, plus connu sous le nom de Shah. Marielle Goitschel, la championne olympique. - Le Shah s'adressant à la jeune Française : «Je vous ai vue descendre. C'était vraiment du grand art. Je vous félicite bien sincèrement». Marielle s'adressant au Shah tout en mimant la position qu'il prend lorsqu'il effectue une descente : « Oh moi aussi, je vous ai vu descendre, Monsieur le Roi. Ce n'était pas mal, mais apprenez donc à vous servir de vos bâtons. Karim Aga Kahn, qui se trouvait présent, n'a rien ajouté. Nous non plus.*

QUAND LE TELEPHONE NE MARCHE PLUS

● *Si dans votre bureau, vous avez une fois une panne de téléphone, inutile de vous énerver. Voici, un remède sûr pour vous dépanner. Prenez le premier appareil, décrochez-le. Prenez ensuite le second appareil, décrochez-le également et composez le N° 0. Le son musical se fera entendre sur le premier appareil au moment où, sur celui-ci, vous composerez le N° 0 également. Dès ce moment vous êtes en ligne, vous pouvez raccrocher le second. Fumeux comme explication ? Peut-être. En tout cas, le chroniqueur de service tient à votre disposition l'adresse du bureau où cette manière de faire est appliquée.*

La session prorogée du Grand Conseil

Les imprévus... prévisibles !

La session prorogée s'est terminée hier jeudi à midi, l'ordre du jour étant épuisé alors même que la séance de relevée prévue pour mercredi après-midi avait été décommandée faute de matière. Session de liquidation, au menu peu abondant. Session utile, tout de même, puisqu'elle aura permis deux débats importants, l'un ayant trait aux crédits supplémentaires et l'autre à l'expression d'une politique gouvernementale par la présentation d'un plan d'équipement.

Le débat sur les crédits supplémentaires fut ouvert par l'intervention de M. Arthur Bender, radical, Martigny, qui eut le mérite de poser clairement le problème des dépassements de devis et de la manière dont le gouvernement s'y prend pour combler les différences.

Mais avant d'aller plus loin, écoutons quelques passages du rapport de la commission des finances présenté en français par M. Guy Zwissig, radical, Sierre :

Depuis quelque temps, l'attention du Grand Conseil a été attirée par les problèmes de nos finances cantonales. La commission constate qu'avec la troisième tranche de crédits supplémentaires, la charge du budget ordinaire s'est accrue de 35 155 000 francs de crédits supplémentaires bruts représentant pour l'Etat 18 664 000 francs de crédits supplémentaires nets.

Dans divers rapports, la commission des finances a rappelé qu'elle entendait désormais n'admettre que des crédits supplémentaires conformes aux notions qu'elle a définies dans son rapport à la session de novembre. Elle constate une fois de plus que le budget n'est pas suffisamment étudié et que même si des recettes supplémentaires substantielles devaient être enregistreés pour les comptes 1963 réduisant sensiblement le montant des crédits supplémentaires, elle avait le devoir de signaler que dans la période de haute conjoncture que nous avons vécue, il y aurait eu lieu de comprimer sérieusement les dépenses ordinaires et extraordinaires ceci en vue de procéder à d'importants amortissements.

La commission sait que certaines dépenses supplémentaires sont consécutives à l'indexation du coût de la vie, aux conséquences de l'entrée en vigueur de nouvelles lois et décrets et enfin à de nombreux crédits d'investissement.

Le problème de ces crédits d'investissement a retenu particulièrement l'attention des membres de la commission. Celle-ci a constaté notamment que dans la plupart des crédits d'investissement passant par les crédits supplémentaires on doit regretter l'insuffisance de prévisions de la part des responsables, le fait que certains budgets sont insuffisamment étudiés ceci par suite du manque de coordination entre les divers services et enfin par le report de certains crédits budgétés ce qui est contraire à la sincérité du budget. Ces faits témoignent que l'Etat n'est pas suffisamment maître de la situation et subit celle-ci.

Les 35 155 000 francs de crédits bruts se répartissent pour les 3 tranches de crédits supplémentaires de la manière suivante :

3 666 800.–	pour l'administration fédérale
7 825 400.–	pour le département des finances
2 007 100.–	pour le dép. de l'intérieur
3 475 600.–	pour le dép. de l'instruction publique
12 000.–	pour le dép. militaire
774 200.–	pour le dép. de justice, police et hygiène
17 393 900.–	pour le dép. des travaux publics.

Dans ces conditions, il n'y a pas de doute que sur la base d'un programme qui doit être étudié d'une manière approfondie le Conseil d'Etat doit pour l'année 1964, faire certains choix. Il n'y a pas seulement l'ordre d'urgence d'exécution des travaux qui doit intervenir, mais la question se pose de savoir s'il est normal de voir se développer d'une façon continue et accentuée certaines dépenses supportées par le budget ordinaire. Certaines opérations de compression doivent être envisagées car dans le cas contraire toute charge nouvelle impliquerait naturellement que l'Etat trouve des ressources nouvelles pour ne pas provoquer le déséquilibre du budget ordinaire.

Divers problèmes plus particuliers ont retenu l'attention de la commission, notamment ceux des crédits supplémentaires sollicités pour l'école normale des instituteurs à Sion où l'occasion a été donnée à M. l'architecte Perraudin d'apporter quelques précisions nécessaires vu le fait de l'importance du montant sollicité.

On vient de lire que la commission des finances regrette « l'insuffisance des prévisions de la part des responsables », le manque de coordination entre certains services et l'incapacité de l'Etat à maîtriser la situation. La commission cite en particulier le cas de l'école normale à Sion pour laquelle un nouveau et important crédit supplémentaire est demandé.

M. Bender, après quelques considérations sur les diverses sortes de crédits supplémentaires qui sont soumis à l'approbation de la Haute assemblée, s'attacha à démontrer que si certaines dépenses imprévisibles sont normales, il existe beaucoup trop, dans la facture que l'on présente à l'encaissement, d'imprévus... facilement prévisibles. Prenant le cas particulier de l'école normale à Sion, M. Bender rappela que lors de la présentation du projet, en 1958, le devis était de 5 millions. De nombreuses interventions eurent lieu à ce sujet à l'époque. Les uns trouvaient ce montant insuffisant, les autres exagéré. Ce qu'il faut retenir, c'est que le Conseil d'Etat affirma en réponse à ces interventions que ce chiffre de 5 millions avait été établi APRÈS UNE ÉTUDE APPROFONDIE et qu'il serait SUFFISANT. Or, qu'a-t-on vu par la suite ? A coups de crédits supplémentaires successifs, on arrive au total de 7 millions, soit un dépassement de devis de 40 % ! Entre autres postes formant ce dépassement, on trouve — coïncidence bizarre ! — le même qu'au Centre professionnel qui défraya la chronique : des fondations « spéciales ». Comme si, avant de construire une maison, personne ne s'était occupé de savoir si les fouilles trouveraient du sable, de la terre, du rocher ou... de l'eau.

Personne ne contestera que l'on se trouve ici en présence de l'un de ces imprévus... prévisibles et qu'au lieu d'imprévu, c'est le terme d'imprévoyance qui viendrait plus facilement à l'esprit.

M. Bender l'affirma avec force et le répéta : l'œuvre elle-même mérite l'important investissement qu'on lui consacre car l'instruction, la formation de cadres est le meilleur des placements qui soit. Mais en plus du procès d'imprévoyance que l'on pourrait faire au maître de l'œuvre tout en faisant la part des véritables imprévus, c'est la méthode employée pour combler la différence qui appelle les plus sérieuses réserves. Le gouvernement ayant déclaré formellement que ce devis de 5 millions, établi après une étude approfondie était SUFFISANT, il lui appartenait de présenter au Grand Conseil, puis au peuple, un nouveau décret pour obtenir le crédit manquant de 2 millions. Or, on a détourné ce chemin de la loi pour prendre celui des crédits supplémentaires. En représentant du peuple soucieux du serment qu'il a prêté, M. Bender déclara ne pouvoir accepter cette façon d'agir. Et en toute logique, il conclut en demandant un vote négatif.

M. Aloys Copt, président du groupe radical, appuya les observations de M. Bender et se rangea à sa conclusion en soulignant l'importance de la dépense supplémentaire totale non couverte par les recettes ordinaires du budget et en déclarant que le vote négatif demandé était un vote de méfiance envers une procédure qui risque bien d'avoir violé la Constitution cantonale.

Le Chef du Département, M. Gross, n'était pas à son aise pour répondre en exposant qu'il est de plus en plus difficile de se rendre compte à l'avance du coût final d'un grand travail et qu'il faut, au fur et à mesure de l'avancement de celui-ci, y apporter les adaptations indispensables. Il eut pourtant le courage d'admettre que les observations de M. Bender inciteraient le Conseil d'Etat à ne commencer les constructions, à l'avenir, que sur la base des DEVIS DÉFINITIFS.

Voilà au moins un point d'acquis, qui justifiait pleinement le débat !

Au vote, la majorité du Grand Conseil estima que puisque le vin était bu, il n'y avait plus qu'à le tirer (!) et par 54 voix contre 22, préféra passer l'éponge que de voter une motion de méfiance.

ON COMMENCE A COMPRENDRE CE QU'EST UN PLAN

Un malentendu persistant entre Grand Conseil et Conseil d'Etat semble s'être dissipé, hier matin jeudi.

A l'ordre du jour figurait le message du gouvernement concernant ce programme des travaux, que nous avions traité dans un article avant la session. Pour rapporter sur ce message, une commission présidée par M. Camille Sierro, conservateur, Hérens, a été désignée.

Voici quelles sont les conclusions de cette commission :

En conclusion, la commission prend les décisions suivantes :

1. **Elle propose le renvoi du message au Conseil d'Etat ;**
2. **Elle demande au Conseil d'Etat de fournir 3 semaines avant la session de novembre 1964 un programme des objectifs à atteindre dans un délai de 5 à 10 ans ;**
3. **La commission rapportera en novembre prochain sur ce programme d'objectifs ;**
4. **La commission décide enfin le dépôt de postulats corrélatifs aux propositions indiquées ci-dessus.**

POSTULATS DE LA COMMISSION

Après avoir examiné le message du Conseil d'Etat concernant le programme des travaux 1964-1965, après avoir entendu les explications du Gouvernement, après avoir pris les décisions figurant dans le rapport de commission, la commission du programme prie le gouvernement d'étudier les propositions suivantes :

1. Chaque service chargé de recevoir des projets subventionnables sera limité par un plafond fixant les engagements de l'Etat. Ce plafond sera révisible chaque deux ans en corrélation avec la taxation fiscale bisannuelle.
2. Tout projet qui sera mis au bénéfice d'une subvention du canton devra faire l'objet d'une demande préalable au Conseil d'Etat accompagnée d'une étude et d'un devis sommaires.
   Les requérants ne pourront passer à l'étude définitive qu'après l'approbation préalable du Conseil d'Etat.
   La même procédure devra être appliquée pour les travaux entrepris sur la base d'un décret général.
3. Les dépenses administratives montent à une cadence impressionnante. Le nombre des serviteurs de l'Etat s'accroît chaque année. La compression des dépenses d'équipement va s'accentuer dans la mêm emesure. Entre ce qui est souhaitable et ce qui est indis-

(Suite en page 6)

Directives pour les cultures de pommes de terre 1964

Ainsi que le signale la Commission suisse de la pomme de terre, les superficies consacrées à la pomme de terre diminuent constamment depuis des années tant en Suisse qu'à l'étranger. Cependant, la réduction des surfaces a été plus que compensée par l'augmentation des rendements à l'hectare. Il s'agit désormais d'*orienter la production sur les variétés demandées par les consommateurs.* A ce propos, il est réjouissant de constater que les variétés de table Bintje et Urgenta, qui représentent ensemble près de la moitié des surfaces cultivées, ont d'excellents rendements. Il convient de donner partout où cela est possible la préférence en 1964 également à ces variétés utilisables de diverses façons dans le pays et convenant aussi pour l'exportation.

Parmi les *variétés économiques et de compensation,* qui sont généralement livrées sans être triées, il est indiqué de cultiver avant tout des variétés qui ne sont pas seulement propres à être transformées en flocons pour l'affouragement, mais qui peuvent également servir à la fabrication de produits pour l'alimentation humaine. La variété *Maritta,* d'excellent rendement, s'est révélée particulièrement propre à ces transformations. On peut dès lors prévoir que cette variété sera toujours plus demandée ces prochaines années. Aussi, les planteurs de pommes de terre feraient-ils bien d'accorder une attention particulière à la culture de la Maritta.

L'utilisation accrue de *pommes de terre de semence* de première qualité a eu pour conséquence une augmentation réjouissante des rendements à l'hectare ces dernières années. En conséquence, il est recommandé d'utiliser en 1964 également le plus possible de semences de qualité. Les producteurs feraient bien de commander d'ores et déjà auprès de leurs fournisseurs habituels les quantités de plants nécessaires et de les faire préparer afin qu'elles puissent être livrées au début du printemps. On peut actuellement encore choisir les variétés qui conviennent particulièrement pour les diverses régions, ainsi que pour les contrées élevées. Cette possibilité n'existe parfois plus guère au printemps.

* * *

Essais d'un nouvel emballage pour les cerises.

Il y a une trentaine d'années, l'ancien panier à cerises a été remplacé par les petits paniers qu'on utilise actuellement. Durant trois décennies, cet emballage a fait ses preuves sur les champs, lors des chargements et des transports. Il n'en a pas été de même dans les magasins. L'anse gêne les opérations de remplissage. D'autre part, dans les paniers à moitié vide, les cerises ne se présentent pas avantageusement. Le cercle de Bâle de la Fruit-Union suisse connaît aussi depuis longtemps les côtés négatifs du panier actuel. Il s'est penché sur ces problèmes à réitérées reprises. L'année dernière, il a procédé aux essais d'un nouvel emballage. On a examiné également, entre autre, la possibilité de faciliter la vente dans les magasins en *emballant au préalable les cerises dans des récipients d'une contenance de 1 kg.* Ces essais seront poursuivis la saison prochaine. Ce n'est qu'en effectuant des essais pratiques du producteur via l'expéditeur, le grossiste jusqu'au détaillant qu'on pourra déterminer les formes et les méthodes les plus appropriées. Il s'agira parallèlement d'établir les répercussions des nouveaux procédés sur les coûts.

Vous m'en direz tant !

Amusant le lyrisme des chroniqueurs sportifs.

J'ai lu, quelque part, sous une de leurs plumes délirantes, que Sixten Jernberg, le Suédois vainqueur du marathon des J. O. était, dans sa spécialité, le plus grand champion de « tous les temps ».

A croire que les dieux de l'Olympe sacrifiaient déjà eux-mêmes aux compétitions sportives.

Or, le ski daterait du début de ce siècle, et je crois me souvenir que le premier à le pratiquer en Valais fut le chanoine Jules Gross, du Grand-Saint-Bernard.

Peut-être employait-on les lattes ailleurs, mais en tout cas, le ski, en tant que sport et non pas en tant que moyen de locomotion est une discipline récente et qui connaît depuis une quarantaine d'années seulement la grande vogue.

J'ai pour Sixten Jernberg, ce vétéran de 35 ans, qui a marqué la fin de sa carrière par un magnifique exploit, la plus vive admiration, mais enfin il aurait tort de s'imaginer qu'il a battu Adam et qu'il a supplanté l'homme des cavernes en personne.

C'est déjà très beau pour Sixten Jernberg de s'affirmer comme le meilleur de son époque sur 50 kilomètres, sans tenter de se confronter aux gaillards des siècles révolus qui, eux, s'étaient spécialisés dans le jet de pierre.

Comme vous voyez, aucun rapport.

Mais c'est un travers que nous avons de saluer les événements ou les performances d'aujourd'hui comme les faits du siècle ou de toute l'Histoire de l'humanité.

Or, nous ne sommes qu'en 1964 et nous ignorons ce que peuvent encore nous réserver les trente-six ans qui nous séparent de l'an deux mille.

Quand les chroniqueurs parlent du « procès du siècle », « du mariage du siècle », du « scandale du siècle » et j'en passe, ils préjugent de l'avenir, comme ils préjugent du passé quand ils parlent du plus sensationnel exploit de « tous les temps ».

Qu'en savent-ils ?

Rien n'empêcherait, un chercheur, en effet, voire à de patients travaux de découvrir la carcasse d'un surhomme, plusieurs fois millénaire et construit pour battre tous les compétiteurs.

Malheureusement, on n'aurait pas pu homologuer ses performances au centième de seconde près.

Même le record de longévité de ce brave Mathusalem — 969 ans ! — est sujet à controverses et à contestations, certains experts affirmant qu'il s'agit bien d'années 1964, d'autres protestant qu'il s'agit, au contraire, d'années dévaluées !

En tout cas, on ne calculait pas le temps jadis comme à présent, et Mathusalem serait mort à cinquante ans, en un temps où la moyenne de l'âge humain oscillait autour de 25, que ce ne serait pas pour m'étonner.

Quoiqu'il en soit, j'ai remarqué que nos champions, y compris la petite Bochatay, étaient généralement modestes.

On souhaite aux chroniqueurs sportifs — tout étant relatif ici-bas — de le devenir aussi !

A. M.

DISTRICT D'ENTREMONT

Vibrante assemblée à Liddes

Près de deux cents personnes emplissaient la salle communale de Liddes pour assister à la séance d'information du 6 février 1964 sur l'initiative du comité d'action en faveur de l'aménagement touristique de Bavon-Vichères-Le Chapelet. Depuis les plus jeunes aux plus anciens, tous les milieux de la population lidderaine avaient tenu à participer à cette rencontre touristique pour entendre les divers exposés des intéressés ainsi que pour assister à la projection du film de Michel Darbellay, cinéaste à Martigny, sur cette région entremontante.

Introduction de M. François Darbellay

La manifestation fut ouverte par un exposé de M. François Darbellay, président de la commune, qui tint à adresser une cordiale bienvenue à ceux qui s'étaient déplacés à Liddes pour apporter leurs informations sur les initiatives en cours dans la région de Vichères.

M. Darbellay mit en évidence les difficultés toujours croissantes de l'agriculture montagnarde, la désertion des villages par la jeunesse attirée par la haute conjoncture des villes tentaculaires. Cependant la nécessité est impérieuse de redonner la vie et la prospérité à ces régions ingrates par l'implantation d'un tourisme sain et bien compris.

Il félicita notamment l'Office régional du tourisme pour son action bienfaisante dans le pays et l'initiative hardie de M. Edmond Joris pour la renaissance de Vichères, hameau abandonné, il y a une dizaine d'années, parce que la vie y devenait trop âpre et pénible.

Maintenant des espoirs nouveaux sont nés.

Exposé de Me Victor Dupuis

Me Victor Dupuis, avocat, président de l'Office régional du tourisme de Martigny, prit, le premier, la parole pour situer l'importance de Vichères-Bavon et de l'Entremont dans le nouveau complexe touristique du triangle de l'amitié Aoste (Courmayeur)-Martigny-Chamonix dont on connaît les heureuses initiatives aussi bien sur le plan touristique et économique que culturel (rencontre annuelle des lauréats des concours scolaires des trois régions).

Me Dupuis rappela les circonstances de la naissance du Pro-Saint-Bernard, en 1954, et, en 1957, du triangle de l'amitié avec l'adjonction de la région de Chamonix. Il souligna l'ouverture prochaine, le 19 mars prochain (à moins d'imprévus toujours possibles) du tunnel du Grand-Saint-Bernard à la circulation automobile. Ainsi « l'utopie » d'autrefois comme aimaient à le rappeler les soi-disant « réalistes » de l'époque, est enfin devenue une réalité vivante et concrète, grâce à la « foi qui transperce les montagnes » qui animait les promoteurs de cette idée dans l'opinion publique.

L'exposé de M. Edmond Joris

M. Edmond Jrois rappela comment il entreprit la rénovation et la résurrection du village de Vichères, ce bijou de la banlieue lidderaine et comment, aujourd'hui, de nouvelles demeures qui gardent le cachet rustique ancien ont fait place à des maisons délabrées et qui tombaient en ruines. Cette année encore, près de 200 personnes séjourneront à Vichères. Ainsi la vie et la joie feront place à la tristesse et à la mélancolie des abandons antérieurs, qui pouvaient se comprendre vu la dureté de l'existence dans cette région.

D'autre part, M. Edmond Joris exposa les projets naissants des stations prochaines de Bavon-le Chapelet dont la situation d'enneigement est excellente, car cette année les skieurs auraient pu s'ébattre à Bavon où la neige était abondante si les remontées mécaniques avaient déjà existé.

En conclusion, le tourisme sera ainsi implanté dans la région de Liddes et apportera à ce village d'Entremont une nouvelle activité et une aisance indispensable.

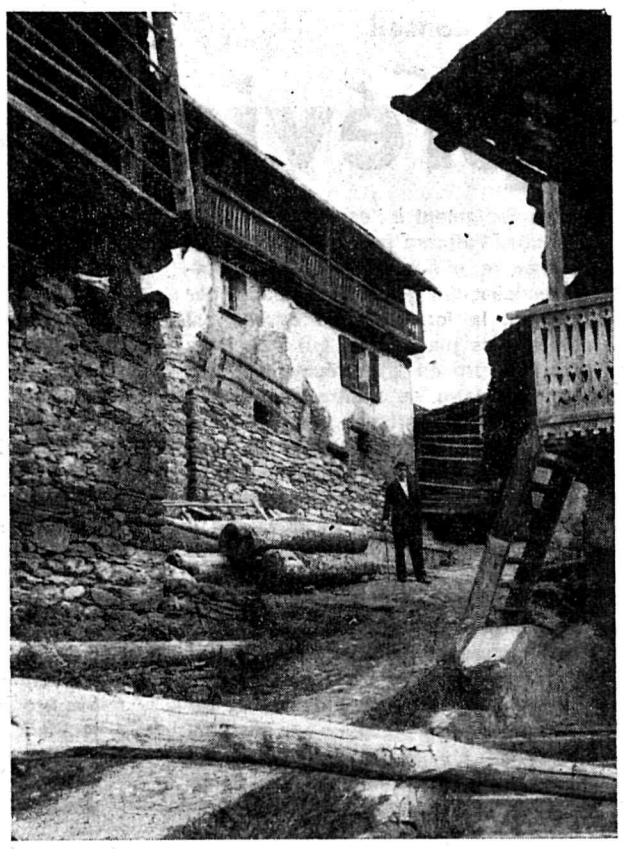

Une vue de l'ancien Vichères

Photo G. L.

Le film en couleurs de M. Michel Darbellay

M. Michel Darbellay, de Martigny, est un cinéaste de talent. Il a notamment présenté à Liddes un film en couleurs sur la région de Vichères, Bavon, Liddes qui souligne d'une façon saisissante les beautés naturelles de cette région. Il a principalement montré comment les maisons se délabraient et la solitude sinistre de ces ruelles mortes et sans joie abandonnées par un découragement compréhensible. Mais il a démontré aussi comment la vie renaissait grâce au sport du ski pratiqué sur les pentes neigeuses de Bavon. Des scènes de la vie locale représentant des paysannes de Liddes en train de faire les foins, la descente de l'alpage, où se reconnaissaient des figures familières de l'endroit, ce qui déclenchait l'enthousiasme général de la salle. Au surplus, la prise sur le vif de bouquetins et de chamois perdus sur les hauteurs, etc., constitue une impressionnante illustration des caractéristiques extraordinaires de cette région.

Exposé de M. Michel Darbellay, guide

En fin de soirée, M. Michel Darbellay, le jeune guide d'Orsières qui s'illustra brillamment dans l'ascension périlleuse de la face nord de l'Eiger et qui partira prochainement pour une expédition dans l'Himalaya avec ses collègues martignerains, exposa, avec sa sobriété légendaire et concentré, les possibilités étonnantes de ski et d'alpinisme dans la région de Bavon.

Conclusion

De vifs applaudissements ont salué chaleureusement les orateurs précités ainsi que le cinéaste Michel Darbellay, à l'issue de cette manifestation.

M. le Président de Liddes exprima à tout le monde les remerciements et les félicitations de l'assistance et formula ses vœux les meilleurs pour que les initiatives en cours aboutissent à des résultats concrets et positifs.

Notre journal « Le Confédéré » s'associe, à son tour, à ces félicitations et souhaite ardemment que le tourisme prenne un essor toujours plus grand dans la belle vallée d'Entremont. à la veille de l'ouverture du tunnel du Gr. Saint-Bernard qui ouvrira, comme on le sait, des horizons nouveaux dont l'ampleur n'est pas encore perçue.

Barry.

DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY-VILLE

Vers une intéressante création

A la suite du développement prodigieux de la ville et de ses environs, développement qui ira encore en s'accentuant, d'une part grâce à l'ouverture prochaine du tunnel du Grand-St-Bernnard, et d'autre part grâce à la fusion, quelques personnalités se sont inquiétées de faire de Martigny une ville toujours plus apte à répondre non seulement aux exigences des touristes mais également à celles que pourraient formuler ses habitants.

L'Office régional du tourisme, et surtout son dynamique directeur, Eugène Moret, envisage actuellement la création, à Martigny, d'un centre équestre.

Cette réalisation se situerait près du stand de tir, où la configuration du terrain permet d'installer un vaste paddock ainsi qu'un terrain d'exercice et d'entraînement.

Cette réalisation se ferait sous une forme communautaire.

Il va sans dire que les propriétaires de montures pourraient y loger leurs chevaux, qui trouveraient là tous les soins que nécessitent des bêtes de prix, ou plus simplement un cheval de promenade.

Enfin, et c'est ce qui est intéressant, aussi bien pour les Martignerains que pour l'étranger de passage, il y aurait possibilité de louer des chevaux afin de passer quelques heures de saine détente.

Cette idée mérite un vaste soutien, car, si elle réalise, elle mettra à disposition de toutes les bourses, les moyens de pratiquer l'équitation, ce sport qui, jusqu'il y a quelques années, était l'apanage des gens fortunés.

Afin que cette excellente idée puisse voir le jour, dans un avenir pas trop lointain, ceux qui s'intéressent à une telle création, doivent s'inscrire auprès de l'office régional du tourisme.

Plus ils seront nombreux, plus vite sera réalisé ce manège, qui sera un fleuron de plus à la couronne de renommée dont jouit déjà Martigny.

Issue mortelle

Mme Veuve Marie Roduit, habitant Fully, vient de décéder à l'hôpital de Martigny, où elle avait été transportée il y a quelques jours. Mme Roduit, qui vaquait à ses occupations, avait fait une terrible chute dans l'escalier de son appartement, chute au cours de laquelle elle s'était fracturé le crâne.

Nous prions toute sa famille de croire à notre très vive sympathie.

Pharmacie de service

Jusqu'au samedi 8 février, à 17 h. 30 : Closuit.

Du samedi 8 février, à 17 h. 30 au samedi 15 février : Boissard.

Le jeudi après-midi seule la pharmacie assurant le service de nuit reste ouverte.

Ouverture

des salons de coiffure - le lundi

Lundi 10 février : Dames et messieurs : Ebener. - Dames : Fémina.

Heures de fermeture des salons de coiffure - Du 1er janvier au 30 avril, à 18 heures 30. - Samedi : Ouvert sans interruption. Fermeture : 17 h. 30

Avis

En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, téléphone 6 16 05.

Patinoire de Martigny

Samedi 8 :

Patinage 10 00 à 12 00 13 30 à 16 00

Match Charrat—Le Locle 20 30

Dimanche 9 :

Match Martigny—Charrat 15 00

FULLY

† Maurice Roduit-Carron

Personne n'aurait pensé, il y a quelques semaines à peine, que Maurice Roduit-Carron, ce robuste octogénaire, s'en irait si rapidement. Malgré son grand âge, le défunt déployait, il n'y a pas si longtemps, une activité manuelle si peu commune qu'elle faisait l'admiration de tous ceux qui avaient l'occasion de le rencontrer.

Né en 1884, Maurice Roduit-Carron, aîné d'une grande famille, connut très tôt les responsabilités de chef, puisque très jeunes il dut prendre la direction de cette grande famille.

Sa vie entière fut marquée de cette expérience dure qu'il avait réalisée très jeune. Travailleur acharné, il possédait un esprit ordré et économe Attiré par la vie publique et les contacts, il présida durant plus de 30 ans la société de tir l'Union et fonctionna également, durant de nombreuses années, en qualité de capitaine du feu.

Adjudant sous-officier et porte-drapeau du bat. 12, durant la mobilisation de 14-18, il aimait évoquer ses souvenirs de la guerre et parler de son supérieur, le colonel Couchepin, de qui il avait gardé un vivant souvenir. Il y a quelques années, Maurice Roduit-Carron, atteint dans sa santé, dut par deux fois subir une intervention chirurgicale.

Cependant, grâce à sa robuste constitution, il avait réussi à passer ce cap et s'était parfaitement remis.

Beau-père de l'ancien président Fernand Carron, le défunt était également l'oncle de l'admirable basse solo Alain Roduit.

Le « Confédéré » prie toute la famille dans le deuil, de trouver ici l'expression de sa très vive sympathie.

SAXON

Sortie des employés Valaiski

Mardi 4 février, un car emmenait dès le matin les employés de la maison Valaiski pour une sortie surprise. Visite très intéressante des grands chantiers de l'exposition nationale, visite des installations de l'aéropage de Cointrin et, pour clôturer la journée, une partie gastronomique des plus réussie dans un excellent relai de la citée de Calvin. Un grand merci à M. et Mme Charly Veuthey pour leur geste très apprécié qui laissera un souvenir inoubliable.

Un participant à la sortie.

DISTRICT DE SIERRE

Avec nos héros

Comme sales coups à notre fierté nationale, eh bien, nous voilà servis. Heureusement, que pour avoir été à peu près toutes manquées, les tuiles ne nous sont pas tombées sur le crémol !!!

Vous l'aurez lu. A Innsbruck, la super-élite de notre armée, dans un sport qui nous a toujours permis de claironner „TELL fils TELL père", a décroché les avant-dernières places. Derrière elle, juste un cochinchinois, porteur de la lanterne rouge, au bout — paraît-il — d'un flingue à bouchon !

Ça à une époque où ça pue chaque jour la guerre. Et où, face aux menaces des armes interplanétaires, le soir venu, on se sentait gagné sans la moindre peine, par les atteintes du quiet roupillon. Car, ne nous enfonçait-on pas, sans cesse, sous le bonnet : „Les attaques nucléaires d'acc" ; mais, dans notre réduit national, guère plus dangereuse que du pipi de rossignol, avec nos as du guidon qui descendent à chaque coup l'ennemi, comme des moineaux".

Et puis voilà, que sous les regards du monde entier, quelques vigilants fils de Guillaume Tell, et ambassadeurs du pays de la haute précision, voient midi quand c'est quatorze heures...

Ça, encore au beau milieu d'épreuves de force, où tant de nos athlètes, tant de nos sportifs avaient démontré qu'ils ne font (plus) le poids !

Pauvres de nous !

Le trouillomètre ayant grimpé jusqu'à des hauteurs fatidiques, à cause de l'état de préparation angoissant de nos rois du muscle et de la gachette, nous allions en perdre et le sommeil et la santé, quand providentiellement la bonne nouvelle, la nouvelle rassurante est tombée sous nos yeux.

Eh ! oui, ce matin elle nous a été livrée par un TRES GRAND QUOTIDIEN de chez nous, spécialement cher à notre cœur. A la page 15 très exactement. Une nouvelle qui, à l'aide de l'image, affirme sans contestation possible que si, dans les confrontations nationales, nos suisses aux bras noueux, ne font plus le poids, nous disposons toujours de colonels qui doivent peser joliment lourd dans la balance, De grands chefs de nos troupes valaisannes, qui viennent de lâcher le cri „Attention prêt, départ vers les neiges éternelles".

Sacré Bouby de copain, et de colonel ! Si vous saviez combien votre bonne mine, nous enchante. Et nous tranquillise.

Tonnerre de Presse ! Quand nous pensons aux frêles carcasses des gens de la finance, comme ça nous fait plaisir de constater qu'aujourd'hui encore, malgré le poids des ans et avec ce toujours si bon sourire aux lèvres, vous réussissiez à livrer aux serviteurs du Kodack, le plus solide tableau de notre Défense Nationale. L'image si reposante pour tous, du Grand Soldat au coffre fort !

Aussi dès maintenant, Colonel nous vivrons en paix. Parce que nous savons que ceux qui veulent commencer la guerre aux petits pois, trouveront à qui parler.

Joyeux Carnaval ! copain de Bouby, de Colonel...

OBLIGATIONS DE CAISSE 4 %

SIÈGE A SION

AGENCES A MARTIGNY - SAXON
SIERRE - MONTHEY - VERBIER
BAGNES - CRANS s/SIERRE
FULLY - LOÈCHE-LES-BAINS
BRIGUE - VIÈGE

REPRÉSENTANTS DANS LES PRINCIPALES LOCALITÉS DU CANTON

P 87 S

CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS
Société mutuelle

Patinoire municipale de Martigny

Dimanche le 9 février, à 15 heures

MARTIGNY-CHARRAT

Coupe valaisanne

Entreprise de la place de Sion cherche pour date à convenir

contremaîtres

en bâtiments

Faire offres, avec certificats et prétentions, par écrit sous chiffre **P 2329 S à Publicitas Sion.**

P 2329 S

Nous cherchons :

un magasinier

et

un aide-magasinier

pour notre dépôt de fers.
Entrée immédiate ou à convenir. Places stables et bien rétribuées.
S'adresser :
NOVERRAZ, L'HUILLIER & Cie, Chantepoulet 25, Genève. - Tél. (022) 32 90 28.

P 91446 X

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Préparation aux examens officiels de :
Maturité fédérale
Baccalauréats français
Baccalauréat commercial
Diplôme fédéral de comptable

Préparation aux diplômes de :
Etudes commerciales
Secrétaire-comptable
Sténo-dactylographe

Classes secondaires préparatoires dès l'âge de 12 ans

Ecole Lémania
Chemin de Marnex (à 3 min. de la Gare)
Lausanne
Tél. (021) 23 05 12

Vignerons !

Économisez avec

COFUNA

Fumure organique naturelle concentrée

- **Poids et volume réduits = Travail plus rationnel**
- **Plus de 50% de matière organique Active - Directement assimilable**

En vente chez :
les commerçants de la branche.

P 515 S

Meilleur que jamais...
mon café au lait avec

NESCORÉ

54% extrait de café
46% extrait de chicorée **rien d'autre**

Offre spéciale!

Valeur des chèques images NESCORÉ plus que doublée

		Points
Grande boîte:	32 + 38 =	70
Boîte moyenne:	13 + 17 =	30
Petite boîte:	6 + 9 =	15

Jusqu'à épuisement du stock

NESCORÉ m'offre la possibilité de doser mon café au lait à mon goût. Voyez comme c'est simple: je mets une cuillerée de NESCORÉ dans une tasse, j'ajoute de l'eau chaude, du lait, c'est tout. Economique? Bien sûr. Il en faut si peu pour préparer une bonne tasse de café au lait bien corsé.

Chauffeurs

Nous cherchons plusieurs chauffeurs poids lourds.

Faire offres à **Faucherre, Transports, Moudon.**

P 31848 L

EN CAS DE DEUIL,
comme par le passé, adressez-vous à

LUCIEN PRAZ

Fey-Nendaz, tél. 027 / 45170

Cercueils et couronnes. - Transports mortuaires pour toutes destinations. Organisation de funérailles.

P 735 S

DURS D'OREILLES

Appareils neufs avec garantie à partir de 280 fr.
Prothèse auditive électronique.
Lunettes et Earettes acoustiques à transistors.
Voie aéro-tympanique et conduction osseuse.

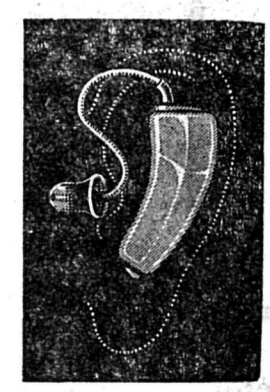

Centre de rééducation de l'ouïe au moyen d'appareils acoustiques
Essais sans engagement - Rééducation gratuite

Démonstration - Service de dépannage:

Lundi 10 février 1964, de 14 à 17 heures

AUDITIS E. Tharin

Hôpital du District, Martigny Tél. (026) 6 16 05

P 1995 L

Attention !

	p/kg.
Salami Bindone	Fr. 8,50
Salami Milano Ia	10,—
Salami VARZI	12,—
Salametti «AZIONE»	5,50
Salametti Milano Ia	7,—
Salametti Nostrani	9,—
Salami Occasion	5,50
Salametti Occasion	4,—
Mortadelle Bologne	5,—
Lard maigre séché à l'air	7,50
Viande de vache pour bouillir	3,50
Viande de mouton pour ragout	4,80

Boucherie-Charcuterie P. Fiori, LOCARNO.

P 2077-0

ORH 46/64 N

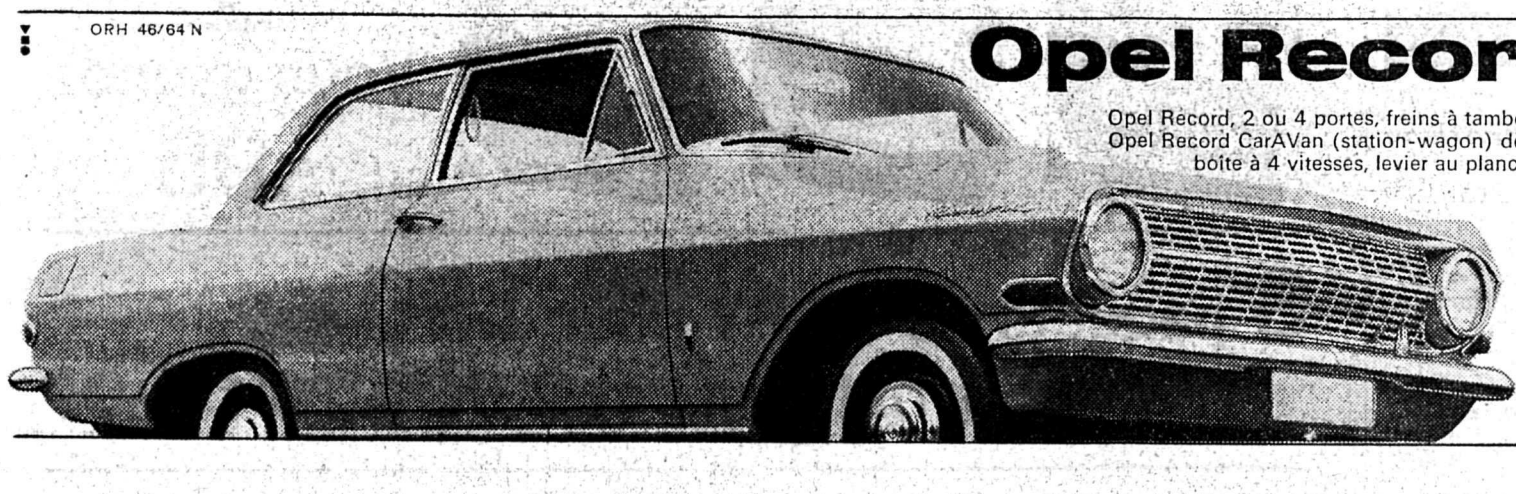

Opel Record

– la classe moyenne supérieure – vous offre un nouveau programme record:

Opel Record, 2 ou 4 portes, freins à tambours ou à disques, dès Fr. 8900.–*; Opel Record L (Luxe) dès Fr. 10890.–*; Opel Record CarAVan (station-wagon) dès Fr. 9700.–*; Opel Record Coupé Fr. 10850.–* (avec moteur spécial, boîte à 4 vitesses, levier au plancher, freins à disque, pneus à flancs blancs). *Prix indicatifs

GARAGE J. J. CASANOVA, ST-MAURICE
Tél. (025) 3 63 90

GARAGE J. J. CASANOVA, MARTIGNY
Tél. (026) 6 19 01

DISTRICT DE MONTHEY

MONTHEY

Léonard Ribordy réussit brillamment ses examens d'ingénieur

Le rock, le twist, le yéyé ,le surf ont passé à côté de lui sans l'émouvoir ni le troubler, sans le détouner de sa route et de son idéal. Désireux de tendre vers l'essentiel, il s'est passionné pour l'étude. Il a bûché ferme, à l'Ecole industrielle d'abord, puis au Collège de Sion où il obtenait sa maturité technique à 18 ans.

Aujourd'hui, Léonard Ribordy est ingénieur civil. De brillants examens viennent de clôturer quatre ans d'études remarquables à l'Ecole polytechnique universitaire de Lausanne.

J'imagine la joie de sa maman, celle de son frère et de sa sœur. Et je pense également à ce qu'auraient pu être la joie et la fierté de M. Antoine Ribordy, lui qui souhaitait „tenir le coup" assez longtemps pour voir son fils réussir, lui succéder, prendre la relève au bureau.

Monthey, en effet, a plus que jamais besoin d'un géomètre officiel. Et qui sait si un jour, Léonard Rybordy ne va s'orienter vers cette carrière, celle dans laquelle son vénéré papa a déployé une activité débordante, œuvrant sur plusieurs fronts, sans cesse ni repos, afin de mener à chef une tâche remarquable.

Pour l'heure, Léonard Ribordy est entré au service d'un important bureau d'ingénieurs lausannois qui s'est rapidement attaché sa précieuse collaboration.

Sachant la qualité et la valeur de l'effort déployé pour parvenir au but, je me fais un plaisir de féliciter chaudement le jeune et nouvel ingénieur, de lui présenter mes vœux les plus fervents pour une brillante carrière. Cl. Gachoud

TROISTORRENTS

Loto de la Paroisse

Ce loto est devenu une tradition. Tout en gardant son caractère de manifestation de bienfaisance au profit de l'église récemment rénovée, il est réjouissant de constater combien, chaque année davantage, se renforce à cette occasion l'esprit paroissial de la population de Troistorrents.

Le loto aura lieu dimanche 9 février. L'hôtel communal se trouvant momentanément en transformation, toute la manifestation se déroulera dans les locaux du nouveau bloc scolaire. Pour le programme on est prié

MORGINS

Avec la fanfare l'Helvétienne

L'Helvétienne, fanfare de Morgins se réunissait, dimanche à La Pension de Morgins en assemblée générale extraordinaire.

Le but principal de celle-ci était la mise en chantier des manifestations prévues pour l'inauguration de son nouveau drapeau.

Les dates de ces festivités ont été fixées aux 18 et 19 juin prochain.

Le comité d'organisation, qui reste à compléter, est formé comme suit :

Président : Rouiller Maurice ; Secrétaire : Défago Ernest ; Caissier ad hoc : Mme et M. Mariétan Vital ; Presse et propagande : Fornage Pierre.

Celui-ci travaillera, il va sans dire, d'entente avec le comité administratif que préside avec compétence M. Zénon Claret.

5 corps de musiques de la Vallée d'Illiez et de Monthey, seront invités à cette manifestation, qu'agrémentera également un groupe folklorique.

Nous ne pouvons vous dire davantage pour l'instant, mais n'ayez crainte, vous serez tenus au courant de tout ce qui sera fait afin que vous passiez parmi nous d'agréables journées. Nous espérons que dès maintenant déjà, les amis de Morgins et de sa modeste fanfare, réserveront les dates des 18 et 19 juillet prochain.

Au 2e objet à l'ordre du jour nous trouvions l'organisation du loto annuel. Celui-ci est définitivement fixé au dimanche 16 crt. Fromages, jambons, saucissons, salamis et autres c...harcuterie seront distribués à qui mieux mieux !

Le président Claret réservait à la clôture de cette fructueuse assemblée, la meilleure nouvelle de ce début d'année : notre admission au sein de la Fédération Cantonale des Musiques. Nous sommes heureux et fiers de faire enfin partie de la grande et sympathique famille des musiciens valaisans ! Cela s'arrose, n'est-ce pas ? C'est ce que nous faisons en levant notre verre à la santé de la Fédération Cantonale et à la nôtre, comme de bien entendu !

Petrus.

En cas de deuil

à votre disposition

D. ZUFFEREY & H. MABILLARD

Pompes funèbres, cercueils, couronnes et formalités. Transports régionaux et internationaux.

CHIPPIS / SIERRE

Tél. (perm.) 027 / 5 01 75 ou 027 / 5 00 49

Dépositaires :

Robert Quarroz, St-Romain/Ayent Tél. (027) 4 42 73

Norbert Rey-Romailler, Grône Tél. (027) 4 21 79

Henri Bornet de Jos. Beuson/Nendaz - Tél. (027) 4 52 09

Ernest Grichting, Tourtemagne Tél. (027) 5 30 45

Alfred Melly, Borzuat, Sierre et Anniviers - Tél. (027) 5 00 49.

Max Perruchoud-Zufferey, Réchy-Chalais - Tél. (027) 5 03 02.

René Burket, d'Ernest, Bramois. Tél. (027) 2 45 92.

P 733 S

Banque Suisse d'Epargne et de Crédit

Le bénéfice net de l'exercice 1963 s'élève à fr. 2 149 404 (en 1962 fr. 941 617). Y compris le report de l'année précédente, le solde à disposition de l'Assemblée générale du 25 mars 1964 à Sion atteint fr. 2 373 274.

Le Conseil d'administration propos la répartition suivante : versement d'un dividente de 6 % (inchangé), soit fr. 1 800 000.— sur le capital-actions porté à 30 millions de francs ; attribution de fr. 250 000 au fonds de réserve (150 000 l'année préc.), de fr. 50.000 à la Fondation en faveur du personnel (inchangée), report à compte nouveau fr. 273 274. Le chiffre du bilan, en augmentation de 110 Mio en 1963, atteint 319 Mio de francs à fin 1963.

JOHNSON :

La nature a donné tant de pouvoir aux femmes que la loi a bien fait de leur en donner si peu.

DISTRICT DE CONTHEY

VÉTROZ

† Charles Rapillard

Mercredi dernier on ensevelissait à Ardon M. Charles Rapillard décédé à l'hôpital de Sion à l'âge e 68 ans après une longue et douloureuse maladie. Issu d'une grande famille très estimée, Charles dût très jeune, mettre la main à la pâte et fut un aide précieux pour son père. Il travailla dans l'entreprise familiale jusqu'au moment où il s'engagea aux usines de Chippis où son travail était très apprécié de ses chefs. Malheureusement, des douleurs, que l'on croyait d'abord passagères, l'envahirent lentement, le paralysant petit à petit pour le vouer ensuite à une incapacité totale de travail. Cela dura de nombreuses années, pendant lesquelles il fit preuve d'une résignation et d'une patience exemplaire. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de bavarder avec lui, et malgré sa souffrance qui souvent le faisait grimacer, il ne se départissait pas de son sourire amicale et accueillant qui lui était propre. C'est cette image que nous gardons e n souvenir de celui qui a su se montrer grand et vaillant dans la souffrance.

A son épouse et son fils, nous présentons notre très vive sympathie.

M. S.

DISTRICT DE MARTIGNY

Le

THÉ-CONCOURS d'ENFANTS :

aura lieu le *dimanche 10,*
à 15 heures, au CASINO ÉTOILE
à 15 heures, au

Le Comité de Carnaval encourage vivement les mamans à costumer leurs enfants, afin de maintenir le traditionnel cachet de cette jolie manifestation.

INSCRIPTIONS :
Dès 14 heures à l'entrée de la salle.
Pavillon de prix - Orchestre
Attractions. Le Comité.

†

Monsieur et Madame Paul PELLAUD-BOURGEOIS, à Bovernier ;
Madame et Monsieur Gratien BOURGEOIS-PELLAUD, leurs enfants et petits-enfants, à Bovernier et Vernayaz ;
Monsieur Ulysse PELLAUD et ses enfants, à Lausanne et Genève ;
Monsieur et Madame François SARRASIN, ses enfants et petits-enfants, à Martigny et Genève ;
Madame veuve Aimée TORNAY, ses enfants et petits-enfants, à Orsières, Grimisuat et Lucens ;
Madame veuve Jeanne PELLAUD et famille, à Bovernier ;
Madame veuve Marie PELLAUD et famille, à Monthey ;
Madame veuve Angélique PELLAUD et famille, à Sembrancher ;
Madame et Monsieur Théodule SARRASIN et famille, à Bovernier et Martigny-Bourg ;
Madame veuve Louise SARRASIN et famille, à Bovernier ;
Les enfants de feu Etienne CRETTEX et famille, à Orsières ;
Les enfants de feu Maurice PELLAUD et famille, à Sierre ;
ainsi que les nombreuses familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame

veuve Esther PELLAUD

née SARRASIN

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, décédée le 5 février 1964, à l'âge de 80 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu, à Bovernier, le 8 février 1964, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P 2653 S

†

Très touchées des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper en la personne de leur cher petit

DANIEL

et dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, les familles GRANDCHAMP et PELISSIER, à Martigny, remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs leur ont apporté un précieux réconfort dans leur douloureuse épreuve.

P 65134 S

†

Très émue par les nombreuses marques de sympathie et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Henri PUTALLAZ

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand chagrin, soit par envois de messages, de fleurs et de couronnes.

P 2160 S

†

Madame et Monsieur Armand RODUIT-RODUIT et leurs enfants Marlène, Michel, Bernard et Alexandre, à Fully ;
Monsieur et Madame Fernand CARRON-BRUCHEZ, leurs enfants et petits-enfants, à Fully et Leytron ;
Monsieur et Madame Charles RODUIT-EMONET, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny-Ville, Lausanne et Genève ;
Madame veuve Denis RODUIT-VAUDAN, à Fully ;
La famille de feu Emilien RODUIT-BOVIER, à Montreux ;
La famille de feu Nathalie PHILLIPIN-RODUIT, à Lausanne et Genève ;
Madame veuve Ulrich RODUIT-ZUBER et ses enfants, à Chalais et Grône ;
Monsieur et Madame Cyrille RODUIT-DARIOLY, leurs enfants et petits-enfants, à Fully ;
La famille de feu Pierre DORSAZ-CARRON, à Fully, Saxon, Chalais et Varalo (Italie) ;
Monsieur François BADOUX-CARRON, à Corcelles-le-Jorat ;
Madame veuve Jules BENDER-CARRON, ses enfants et petits-enfants, à Fully et Martigny-Ville ;
Madame veuve Joseph BRUCHEZ-CARRON, ses enfants et petits-enfants, à Fully ;
La famille de feu Emile CARRON-TISSIÈRES, à Fully et Lausanne ;
La famille de feu Adrien MALBOIS-CARRON, à Fully et Saillon ;
Madame et Monsieur Henri BERGUERAND-CARRON, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny-Ville ;

ainsi que les familles parentes et alliées, à Fully et Bruson, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Maurice RODUIT-CARRON

leur très cher père, beau-père, grand-père, arrière grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection à l'âge de 80 ans, après une douloureuse maladie et muni des secours de la Sainte Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Fully, le dimanche 9 février 1964, à 11 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P 65135 S

†

Monsieur Jules MARTINET, à Leytron;
Monsieur Henri MARTINET, ses enfants et petit-enfant, à Leytron, St-Maurice et Fully ;
Mademoiselle Marie-Louise MARTINET et sa fille Ariane ;
Les enfants de feu André MARTINET, à Leytron et Martigny ;
Monsieur Emile MARTINET et ses enfants, à Leytron ;
Monsieur Fabien MARTINET, à Leytron ;
Madame Julie CHARVOZ, ses enfants et petits-enfants, à Leytron ;
Monsieur Jules PRODUIT et ses enfants, à Leytron ;
Monsieur Ernest PRODUIT et ses enfants, à Leytron ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame

veuve Louise MARTINET

née PRODUIT

leur chère mère, belle-mère, grand-mère et arrière grand-mère, sœur, tante et cousine, décédée le 5 février, à l'Hôpital de Martigny, dans sa 84me année.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron, samedi 8 février 1964, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille de

Madame Elise MEISTER

très touchée par les témoignages de sympathie qu'elle a reçus dans son deuil, dans l'impossibilité de remercier personnellement chacun, exprime à tous ses sentiments de bien vive gratitude.

Un merci spécial à toutes les personnes qui ont particulièrement entouré la défunte pendant sa maladie.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie, réconfort et affection reçus lors du deuil qui vient de la frapper, et dans l'impossibilité de répondre personnellement, la famille de

Monsieur Charles RAPILLARD

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs prières, leurs messages, leurs envois de fleurs, l'ont entourée pendant sa douloureuse épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Un merci spécial à Sœur Laurence, aux docteurs, infirmières de l'hôpital de Sion.

Magnot, le 7 février 1964.

ROBY, idéal pour tremper ou prélaver le linge de maison. La lessive complète pour laver les salopettes.

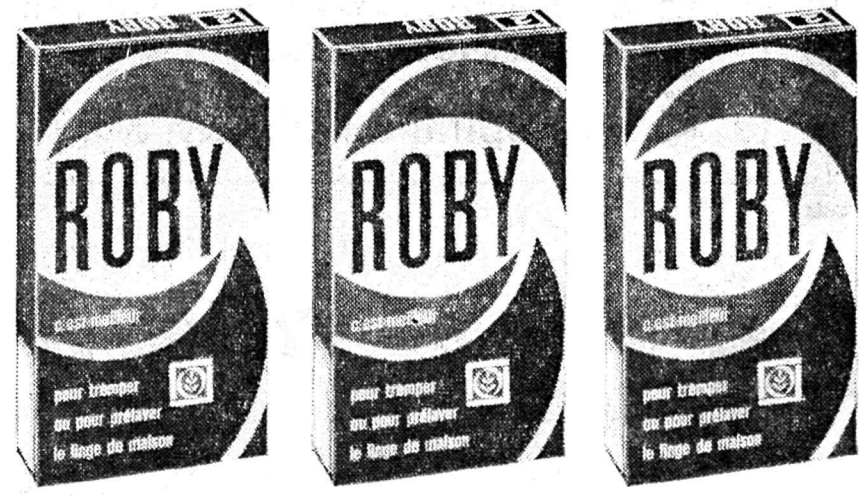

Prenez-en 3
Payez-en 2
Vous gagnez -.95

3 paquets de ROBY pour 1.90
avec la ristourne et 2 POINTS CO-OP

TROISTORRENTS

Dimanche 9 février

LOTO
de la paroisse

Loto apéritif dès 11 heures
Reprise à 14 heures 30

Abonnements :
de 14 h. 30 à 18 h. : Fr. 25,—
dès 19 heures : Fr. 30,—

Valeur mise en lots : Fr. 5000.—

Aujourd'hui temps idéal pour une fondue

A VENDRE

MAZOT

à Branson

Chambre boisée, cuisine, grande cave, grange et écurie, le tout en bon état. Prix Fr. 5000,—.
Pour visiter s'adresser à *Célestin Bender, Branson.* P 65138 S

SPORTIFS !

abonnez-vous au „Confédéré"

On offre à vendre à Martigny-Ville aux « Petites Bonnes-Luites »

belle propriété

contenance environ 4700 m2 à proximité de la route de Fully.
Ecrire s/chiffre *P 65139 Publicitas Sion.*
P 65139 S

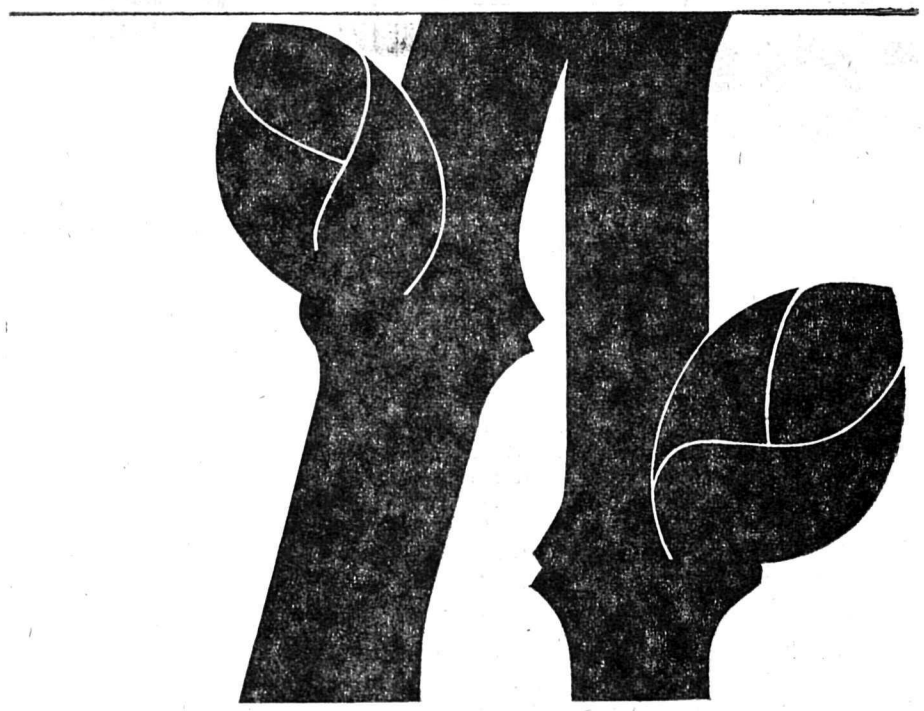

Traitement d'hiver tardif de la vigne

Moderne, propre, efficace:
Oléo-diazinon Geigy. Ne colore pas, est non corrosive, sans danger pour l'utilisateur.

Pw 193a

Geigy — J. R. Geigy S.A., Bâle

Nouveau ▸ HOMELITE

2 machines réunies en une seule

Tronçonneuses à entraînement convertible
3 modèles: 6, 8 et 9 CV

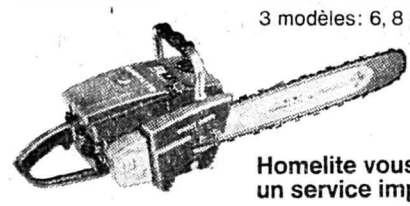

Homelite vous garantit un service impeccable

Représentant et station-service:

JEAN-JÉRÔME HÉRITIER, Les Potences, SION
Tél. 027 / 2 41 43

Mise en soumission

L'Administration communale de Sierre engagerait des ouvriers

pour ses services de voirie et d'embellissement

Conditions d'engagement et de traitement selon Statut du personnel communal, caisse de pension.

Les offres sont à adresser à **M. Maurice Salzmann, Président de la Commune, jusqu'au 20 février 1964.**

Nous cherchons pour date d'entrée à convenir

monteurs de lignes extérieures

pour haute et basse tension.

mécanicien-chauffeur

conducteur sérieux, permis cat. D, apte à l'entretien du parc de véhicules et à de petites réparations.

Prière d'adresser offres avec certificats à

LONZA S. A.
Forces Motrices Valaisannes
VERNAYAZ.

OFA-L

Confiez toutes vos annonces à « **Publicitas** »

250

Chaque samedi grande vente

de **meubles d'occasion (sortant de fabrique)** ayant d'imperceptibles défauts ou dommages. Par exemple:

Armoires, 1, 2, 3 portes dès **fr. 98.— seulem.**
Chambres à coucher et studios ..... dès **fr. 395.— seulem.**
Chambres à coucher, 2 lits, en diverses exécutions dès **fr. 395.— seulem.**
Armoires combis ..... dès **fr. 395.— seulem.**
Ensembles rembourrés, 3 pièces ..... dès **fr. 195.— seulem.**
Canapés ..... dès **fr. 99.— seulem.**
Fauteuils ..... dès **fr. 48.— seulem.**
Bergères (haut dossier) dès **fr. 98.— seulem.**
Divans et matelas, les 2 pièces ..... dès **fr. 120.— seulem.**
Divans réglables, seuls dès **fr. 62.— seulem.**
Matelas à ressorts, 10 ans de garantie .. dès **fr. 73.— seulem.**
Meubles de jardin et de cuisine ..... dès **fr. 19.50 seulem.**
Dressoirs et armoires de salons ..... dès **fr. 295.— seulem.**
Bibliothèques murales, 6 pièces ..... dès **fr. 150.— seulem.**

Egalement **grande vente** de magnifiques et authentiques tapis **d'Orient** et **tapis mécaniques.** Partiellement pièces d'exposition légèrement usagées à partir de **fr. 69.—**

des prix imbattables!

Sur demande facilités de paiement, discrétion absolue et sans risque. **IMPORTANT!** Si vous vous chargez personnellement du transport, intéressant **rabais à l'emporter!**

Notre stock s'épuise rapidement. Profitez donc de votre prochain samedi de congé ou de votre lundi. Vous êtes certains de faire un bon achat! Ouvert chaque jour

Vente directe de notre département occasions

Pfister ameublements S A

LAUSANNE, Montchoisi 5
Tél. (021) 26 06 66

P Parc pour voitures devant et derrière l'immeuble
Essence gratuite / remboursement du billet CFF pour tout achat dès Fr. 500.—

Agent officiel

GENERAL MOTORS

engage

vendeur

au courant de la branche automobile. Conditions intéressantes pour collaborateur sérieux. Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres s/chiffre *P 50139 à Publicitas Sion.*

P 354 S

38

Suzanne Clausse

Celui qu'elle épousa

ROMAN

Diane n'en écouta pas d'avantage. La peur de se trouver subitement en face de son mari lui donnait des ailes. Elle parvint au jardin d'hiver, sans avoir rencontré personne. Un peu haletante, elle se jeta dans un fauteuil, derrière une rangée de palmiers, suffisamment serrés pour qu'elle pût se croire à l'abri. Elle y fut, en effet, pendant quelques minutes, et puis, un bruit de pas, allant se rapprochant, vint jeter, à nouveau, la panique dans son cœur. Qui pouvait venir ? Sa tante, peut-être ? Elle n'osait bouger. Son regard essaya de percer le mur de feuillage qui la protégeait. Mais, déjà, des voix s'élevaient qui la renseignèrent et dont l'une la fit trembler de bonheur et d'angoisse.

— Reposez-vous, ici, mon cher ami, je vais faire apporter du champagne, nous le prendrons ensemble, tranquillement.

— Merci, j'accepte volontiers, car, vraiment, j'avais besoin de cette détente...

— Je comprends ça ! Vous avez été splendide. Toutes les femmes présentes étaient, ce soir, plus ou moins amoureuses de vous...

— Oh ! Les femmes !

Le ton désabusé, vaguement dédaigneux atteignit Diane en plein cœur. Elle entendit Luc Marbelle éclater de rire tandis qu'il rétorquait, tout en gagnant la porte :

— Comme vous dites cela ! Les femmes comptent pourtant dans la vie ! Croyez-en l'expérience d'un homme marié !

La porte retomba derrière lui. Au lieu de s'asseoir comme elle l'avait espéré qu'il le ferait, Philippe se mit à aller et venir dans la pièce. Chaque fois qu'il approchait de l'endroit où elle se trouvait, la jeune femme tremblait qu'il ne la découvrît. Placée comme elle l'était, elle ne pouvait fuir et s'épouvantait de la situation qui était la sienne. Son cœur battait avec une telle violence que celui qui passait et repassait devant elle,avec une régularité mécanique, aurait dû en percevoir le son. Cette crainte n'était heureusement que le fait de son imagination surexcitée. Le jeune homme, visiblement, se croyait seul dans la longue galerie silencieuse. De temps à autre, elle apercevait, au passage, son visage pensif et cette vue faisait monter des sanglots dans sa gorge. Un instant, elle eut la tentation de sortir de sa cachette et, jouant le tout pour le tout, d'aller se jeter sur la poitrine de cet homme qu'elle savait être un imposteur et qu'elle aimait, maintenant, d'un amour désespéré. Haletante, éperdue, elle se demanda ce que serait alors sa première réaction. L'y garderait-il ou bien la rejetterait-il loin de lui avec mépris ? Hélas ! des deux hypothèses, la seconde, sans doute, serait la bonne. Comment pourrait-il oublier l'affront qu'elle lui avait fait en partant, en pleine nuit, avec son cousin ?... Dans l'exaltation du premier mouvement, sur le coup de la colère et de la révolte, cette fuite lui avait paru logique. Elle n'avait songé qu'à s'éloigner le plus possible de l'homme qui avait abusé de sa confiance, de celle de Roland. Mais, aujourd'hui, la gravité de son geste lui apparaissait sans excuse. Sa cousine avait raison. Elle aurait dû, d,abord, obliger Dorgenne à s'expliquer. Maintenant, il était trop tard ! Tout était fini, entre eux, à jamais... Elle se retrouvait seule, en face d'une révélation qui bouleversait tous ses projets. Amoureuse de son mari, elle devait pourtant se séparer de lui et ne pouvait plus, de ce fait, envisager son remariage avec Roland pour lequel elle n'éprouvait que de l'indifférence. Déchirée, mais lucide, elle comprenait qu'il allait falloir trancher dans le vif, écarter pour toujours le fiancé de naguère, que les circonstances avaient replacé sur son chemin, trop tard pour qu'elle pût lui revenir...

Philippe avait suspendu son va-et-vient songeur. Un bruit de voix, de verrerie entrechoquée, vint arracher Diane à ses pensées moroses. Sur les pas de Luc Marbelle, un domestique venait d'entrer et s'occupait à disposer les coupes et à déboucher la bouteille. Bientôt, un trosième personnage entra et la jeune femme eut un sursaut en l'entendant parler :

— Hello ! My friend ! je m'excuse d'arriver si tard... Mais je sais déjà votre magnifique succès.., Edith est radieuse... On ne parle que de vous par là... et les petits fours ne servent, assurément, qu'à ponctuer le concert de louanges qui s'élève autour du buffet...

— Bon ! Puisque vous êtes là, Walter, je vais vous laisser tenir compagnie à notre brillant convive... Moi, je vais aller retrouver ma femme et l'aider un peu dans sa tâche de maîtresse de maison... A votre santé, mon cher...

Les bruits des coupes que l'on choquait pour un toast amical rejoignit la jeune femme. Elle entendit la porte se refermer. A peine les deux amis étaient-ils seuls qu'elle se rouvrit pour livrer, cette fois, passage à Mlle Arnaud.

— Oh ! pardon ! s'écria-t-elle aussitôt... Je pensais trouver ma nièce seule ici... et je vois qu'elle n'est pas là ? Excusez-moi, monsieur Lerbier et vous aussi, Walter !

Ainsi sa tante connaissait Askey et de façon assez intime pour l'appeler par son prénom. Que signifiait tout cela ? La jeune femme, médusée, ne pouvait s'empêcher de dresser l'oreille.

— Mais non, ma chère amie, ne vous sauvez pas... Puisque que vous connaissez Lerbier, restez un peu avec nous...

— Je regrette, Walter, mais c'est impossible... Je suis trop inquiète de ma nièce ! Elle était souffrante quand je l'ai laissée et devait venir se reposer ici. Où a-t-elle pu aller se réfugier ? Il faut absolument que je la trouve...

— Eh bien !... cherchons-la ensemble... Vous partez aussi mon cher Lerbier ?

— Mon Dieu, oui... je vais essayer de filer sans être aperçu. Vous m'excusez auprès d'Edith et son mari...

— Entendu...

Il y eut un bruit de chaises remuées, de porte qu'on ouvrait de nouveau. Enfin, le silence retomba. Diane attendit encore quelques secondes, puis elle se leva et, contournant la providentielle rangée de palmiers, elle s'avança dans la pièce, vide maintenant, et se dirigea vers la sortie. Elle allait l'atteindre, lorsque le battant, poussé par une main impatiente, s'écarta devant Philippe que la surprise immobilisa aussitôt.

Devenue très pâle, la jeune femme, de son côté, s'était arrêtée. Aussi étonnés l'un que l'autre, le mari et la femme se regardaient avec intensité. S'efforçant de surmonter sa violente émotion, Diane, la première, ouvrit la bouche :

— Puisque des circonstances que je n'ai pas cherchées, croyez-le — j'ignorais, en effet, que Geoffroy Lerbier était votre pseudonyme — nous remettent en présence... Je... voudrais m'excuser... vous demander pardon... de...

Il l'interrompit brutalement :

— De m'avoir quitté avec une telle désinvolture ? Mais, étant donné vos sentiments à mon égard, c'était, je pense, dans la logique des choses ? Pourquoi auriez-vous usé de ménagement envers celui que vous avez toujours considéré comme un misérable imposteur ? Il était beaucoup plus normal d'accorder spontanément votre confiance à l'homme qui arrivait paré de l'auréole du martyr et du spolié.

GRAND CONSEIL

(Suite de la 1re page)

pensable, il y a une marge qu'un canton économiquement faible ne doit pas franchir.

Le Gouvernement est invité à limiter les nouveaux engagements au strict nécessaire, à étudier la rationalisation du travail, le problème du contrôle du personel et celui des locations.

4. Le Gouvernement est invité à faire des proposiitons pour une certaine réforme du travail du Grand Conseil. Les points suivants devront notamment être étudiés :

I. l'usage excessif de la clause d'urgence ;

II. une commission ne devrait pas pouvoir modifier la portée financière d'un décret et l'étalement des annuités sans requérir l'avis écrit de la commission des finances.

5. Le Gouvernement est invité à étudier les mesures propres à fournir de nouvelles ressources.

a) en demandant en accord avec les cantons montagnards, la revalorisation des redevances hydrauliques, qui n'ont pas subi de modifications depuis plusieurs années ;

b) en obtenant de la part des institutions fédérales une part plus grande aux frais d'hospitalisation, comme c'est le cas dans certains cantons ;

c) en intervenant, par nos représentants aux Chambres fédérales, pour que le taux de participation aux frais occasionnés par la lutte contre la pollution des eaux soit revu et augmenté.

M. Sierro prit la peine, en complément du rapport, de préciser les raisons de cette demande de renvoi. C'est par son intervention que l'on se rendit compte, avec la plus vive satisfaction, que les idées de plan, de code d'urgence et de détermination d'une politique cohérente exposées depuis quelques années déjà au Grand Conseil notamment par MM. Copt et Roger Bonvin avancent sûrement sur le chemin de la compréhension. En effet, le programme présenté par le Conseil d'Etat et étudié par la commission a été renvoyé avec cette note marginale : « A refaire. N'a rien de commun avec ce que nous attendons ».

Ce que l'on attend, M. Sierro l'a très bien précisé, c'est un état des OBJECTIFS à atteindre. Et qui dit objectifs dit choix, dit étalement. M. Boissard, radical, Monthey, dans son intervention lors de la discussion, ajouta qu'un plan est l'expression d'un STYLE, d'une cohésion gouvernementale qui nous manque totalement hélas, comme elle manque d'ailleurs au gouvernement fédéral. Ce que l'on attend, c'est un inventaire qui permettra de constater que nos institutions ne sont plus du tout adaptées aux besoins modernes et que nous entrons de ce fait dans une ère de profonde décadence.

M. Aloys Copt constata que ce mot « plan » fait beaucoup moins peur qu'autrefois et exprima sa satisfaction de voir que l'on commence à comprendre ce que l'on entend par plan d'équipement. Le malentendu se dissipe, lentement mais sûrement, puisque le Conseil d'Etat accepte aujourd'hui de présenter un tel projet pour l'automne 1964. Il s'agissait de demander en quelque sorte aux cinq « architectes » qui forment le gouvernement de tracer leusr lignes puis, ensemble, de présenter la maquette du Valais futur. La surchauffe, qui n'est qu'une situation passagère, peut influencer passagèrement la réalisation du plan mais elle n'empêche nullement de déterminer la vocation du pays, de fixer les objectifs et les priorités.

C'est sur la promesse du Conseil d'Etat de présenter en automne ce programme d'objectifs que se termina ce très intéressant débat et, du même coup, la session prorogée.

Gérald Rudaz.

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Samedi 8 février

7 00 Bonjour à tous - 7 15 Informations - 7 45 Bonjour à quelques-uns. 8 00 Bulletin routier - 8 25 Miroir-première - 8 30 Route libre - 10 45 Miroir-flash - 11 00 Le Lac des Cygnes (Tchaïkovsky) - 12 00 Midi à quatorze heures. 12 45 Informations - 12 50 Jeux olympiques d'hiver - 13 00 Michel Strogoff, de Jules Verne - 13 10 Demain dimanche - 13 40 Romandie en musique. 14 10 Mélodies du septième art - 14 20 Trésors de notre discothèque : Lieder de Beethoven - 14 50 De la mer Noire à la Baltique - 15 20 A vous le chorus. 16 00 Miroir-flash - 16 05 Moments musicaux. 16 25 L'anglais chez vous - 16 40 Per i lavoratori italiani in Svizzera - 17 10 Swing-sérénade - 17 45 Bonjour les enfants - 18 15 Carte de visite - 18 30 Le micro dans la vie - 18 50 Les Jeux olympiques d'hiver - 19 00 La Suisse au micro - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 45 Le quart d'heure vaudois - 20 05 Chants sans paroles - 20 20 Finale suisse du Grand Prix Eurovision de la chanson - 21 00 Reportage inactuel - 21 50 Masques et musiques - 22 30 Informations - 22 35 Entrez dans la danse - 23 00 Les Jeux olympiques d'hiver - 23 15 Entrez dans la danse - 24 00 Hymne national.

Dimanche 9 février

7 10 Salut dominical - 7 15 Informations - 7 20 Sonnez les matines - 8 00 Concert dominical - 8 45 Grand-messe. 9 50 Intermède - 9 58 Sonnerie de cloches - 10 00 Culte protestant - 11 15 Les beaux enregistrements : Cantate BWV 95 (J.-S. Bach) - 12 15 Terre romande. 12 30 Musiques de chez nous - 12 45 Informations - 12 50 Jeux olympiques d'hiver - 13 00 Disques sous le bras. 13 30 Musique à quatre - 13 45 La Famille Wilkinson - 14 15 Auditeurs à vos marques - 15 30 Musique légère. 16 10 La Guitare d'Or - 17 10 L'heure musicale - 18 15 Vie et pensée chrétiennes - 18 25 Guitare : Deux pavanes en ré majeur (Luis Milan) - 18 30 L'actualité catholique - 18 45 Divertimento (Mozart) - 19 00 Résultats sportifs. 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 35 Rencontres - 20 00 Les oubliés de l'alphabet - 20 30 Opéra : Madame Butterfly (Giacomo Puccini). 22 30 Informations - 22 35 Romandie, terre de poésie - 23 00 Jeux olympiques d'hiver - 23 15 Hymne national.

Lundi 10 février

7 00 Bonjour à tous - 7 15 Informations - 8 00 Bulletin routier - 8 25 Miroir-première - 8 30 La terre est ronde. 9 30 A votre service - 11 00 Orchestre Radiosa - 11 15 Nos amis du Sud. 11 30 Opéras italiens - 12 00 Au carillon de midi - 12 15 Reportage : Les ailes. 12 45 Informations - 12 55 Michel Strogoff, de Jules Verne - 13 05 Catalogue des nouveautés - 13 40 Poème symphonique (V. d'Indy) - 16 00 Miroir-flash - 16 05 Le rendez-vous des isolés - 16 25 Musique légère et chansons - 16 50 Provence en espadrilles - 17 00 Au fil du temps. 17 30 Perspectives - 18 30 Le micro dans la vie - 18 55 La Suisse au micro. 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 45 Impromptu musical. 20 00 L'Oiseau-Poignard, de Charles Maître. 20 55 Le tapis volant - 22 10 Découverte de la littérature - 22 30 Informations. 22 35 Le magazine de la science - 22 55 La saison lyrique : Tombeau de Claude Debussy - 23 30 Hymne national.

Télévision

Samedi

10 00 Jeux olympiques d'hiver: Course de fond (hommes) - 11 55 Innsbruck : Slalom messieurs - 15 05 Innsbruck : Match de hockey sur glace Suisse-USA. 17 00 Innsbruck : Match de hockey Canada—URSS - 19 10 Madame TV - 19 40 Jeux olympiques d'hiver : Interviews. 20 00 Téléjournal - 20 15 Dessins animés - 20 20 Finale suisse du Grand Prix Eurovision de la chanson européenne. 20 55 Jeux olympiques d'hiver : Match de hockey sur glace Tchécoslovaquie c. Suède - 22 30 Premier plan - 23 00 C'est demain dimanche - 23 05 Dernières informations - 23 10 Téléjournal.

Dimanche

12 55 Jeux olympiques d'hiver - 15 00 Cortège de Carnaval - 16 15 Intermède. 16 30 Images pour tous - 17 40 Walt Disney Song Parade - 19 00 Sport-première - 19 15 Intermède - 19 20 Papa a raison - 19 45 Présence catholique. 20 00 Téléjournal - 20 10 Cérémonie de clôture des Jeux olympiques d'hiver. 21 00 Film : Une veine de... - 22 15 Jeux olympiques d'hiver - 23 05 Dernières informations - 23 10 Téléjournal. 23 25 Méditation.

Lundi

19 30 English by Television - 19 45 Horizons campagnards - 20 00 Téléjournal - 20 15 Carrefour - 20 25 Le calendrier de l'Histoire - 20 35 La septième étoile - 21 15 Film : L'inspecteur Leclerc - 21 40 Le point - 22 10 Chronique du Sud - 22 35 Soir-information. 22 45 Téléjournal.

Cinémas

Cinéma ÉTOILE - Martigny

Jusqu'à dimanche 9 (Dim. : matinée à 14 h. 30) - Un film de choc signé P. Chevalier : CLEMENTINE CHERIE. Dimanche 9, à 17 h., lundi 10 et mardi 11 - Un « western » impressionnant : LA MONTAGNE ROUGE.

CORSO - Martigny

Jusqu'à dimanche 9 (Dim. : matinee à 14 h. 30) : MACISTE A LA COUR DU CHEIK, avec Ed. Fury, Gisella Arden et Anna Ranalli. - Sabato e domenica alle ore 17 : ANONIMA COCOTTES, con Anita Ekberg, Renato Rascel, Francis Blanche e Sophie Desmarets.

Cinéma MICHEL - Fully

Jusqu'à dimanche 9 (Dim. : matinée à 14 h. 30) - Dimanche soir : RELACHE. Toute la magie du désert dans ce grand film d'action et d'amour : LE CHEIK ROUGE. Un héros mystérieux qui vous séduira.

Cinéma REX, Saxon

Vendredi 7 et dimanche 9 (Samedi 8 : RELACHE) - Des émotions fortes en cascades, du suspense, du rire... avec Eddie Constantine : EN PLEINE BAGARRE. Un film de classe internationale.

CINÉMA D'ARDON

Samedi - Dimanche, 20 h. 30 (dès 16 ans) - Dimanche, matinée 14 h. (dès 7 ans) - Un joyeux Carnaval pour tous : LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT. 7 fois primé et applaudi dans le monde entier.

L'AUBERGE DE LA TOUR D'ANSELME
SAXON
informe sa fidèle clientèle que l'établissement est
FERMÉ
du 4 au 24 février 1964
pour les vacances du personnel. P 30131 S

DISTRICT DE SION

Belles vacances à la montagne : Bon Accueil

La 2me assemblée générale de Bon Accueil s'est tenue au Foyer de la Jeune Fille à Sion, samedi dernier, 1er février. Tous les Comités Régionaux de: Monthey, St-Maurice, Martigny, Sion et Sierre y étaient représentés et siégèrent sous la présidence de Madame Victor de Werra.

Après la lecture du protocole - mieux fait comme on l'a relevé, que ce qu'il rapporte, - notre grand argentier, M. G. Spahr qui tient, à côté de tant d'occupations semblables, les comptes de B. A. depuis sa fondation, nous présenta l'état financier du Hôme et put nous révéler que désormais, grâce à l'exploitation hivernale, l'avenir matériel de l'institution semblait assuré. De gros et anciens soucis furent ainsi dissipés.

Cependant il reste que le plus important, c'est le bien qui se fait là-haut à nos hôtesses, les mères valaisannes et les personnes seules. Plus de 4 mille nuitées cet été, (plus de 65 mille en 19 ans) tel fut le bilan établi par notre secrétaire, Mlle Marie Giroud, la précieuse et fidèle collaboratrice de Bon Accueil depuis 16 ans. Au prix de mille veilles elle a édifié lentement l'organisation si précise de Bon Accueil que bien souvent le Directeur (ou d'autres personnes) a failli gauchir ce mécanisme délicat par ses initiatives. Mlle Giroud a droit à la reconnaissance, - qui lui est acquise d'ailleurs, - des comités et des mères de Bon Accueil.

Les Comités Régionaux qui firent de Bon Accueil une maison « valaisanne » par leur zèle inlassable reçurent, avec la secrétaire protocolaire, les remerciements qu'ils méritent pour le travail énorme accompli dans toutes les villes et tous les villages du Valais romand. Les mots semblent forts ; de fait ils ne donnent guère l'idée des labeurs accumulés pendant ces 20 années, des démarches infinies qu'ils réalisèrent.

Les paroles adressées par le Directeur à l'Assemblée, relevèrent aussi ce qui, en définitive, a fait du séjour à Bon Accueil ce qu'il est : un hâvre de paix, de réconfort et de joie. Ce fut la prise en charge, dès le début de l'œuvre, par la Congrégation des Sœurs Ursulines de Sion, du Hôme de Bon Accueil. La Révérende Supérieure de 1934, Sœur Raphaël accorda, en effet, à Mlle Joséphine de Courten et au prêtre qui l'accompagnait, le feu vert, ou mieux, donna au nom de sa Congrégation son « Fiat » pour Bon Accueil.

Depuis ce jour-là, sans trêve, sacrifiant le peu de vacances qu'elles ont et qu'elles méritent, les Sœurs Ursulines viennent là-haut se fatiguer pour que d'autres puissent se reposer, se charger de soucis pour en décharger les mamans, apporter aux hôtesses, Dieu et sa paix, en se chargeant elles-mêmes de la Croix où Il est attaché.

Après bientôt 20 ans d'existence, avec le recul nécessaire, on peut plus aisément établir le bilan de cette activité charitable. En dépit d'une organisation déficiente au début, au sein de toutes sortes de soucis matériels, sans l'aide d'installations modernes, dans une maison qui cherchait sa voie, elles furent toujours présentes, souriantes, patientse, serviables, optimistes malgré la fatigue qui se lisait sur leur visage : chez la Sœur Directrice comme chez la Sœur infirmière, la Sœur cuisinière ou celle qui vaquait à l'entretien de la maison. Les mamans, par leur joie d'abord, par leurs innombrables lettres ensuite ont toujours témoigné leur reconnaissance à « leurs chères Sœurs ».

Mais nous, comment le ferons-nous assez ? Il fallait au moins, au terme d'une longue étape, le dire publiquement. On n'écrit guère l'histoire du bien qui se fait d'âme à âme.

Samedi, la Rde Sœur Théophile, la Supérieure actuelle du Couvent des Ursulines de Sion, qui honorait l'Assemblée de sa présence, a réaffirmé son indéfectible attachement à cette œuvre. Vu l'âge du Directeur, on demande à Sœur Théophile de prendre la relève, les Comités se réservant les soucis financiers et matériels, et le placement des mamans. Elle a bien voulu l'accepter.

On l'a dit à cette occasion : L'organisation semble actuellement au point : l'heure de la femme est arrivée. A elle d'apporter à Bon Accueil plus de joie, de beauté, à elle de lui faire la toilette et d'y faire règner plus encore qu'autrefois, l'esprit de famille, d'y accroître le bonheur d'un vrai foyer chrétien.

Après tout cela, nous souhaitons à tous, et à toutes, de bonnes vacances à BON ACCUEIL.

Nouvelle diminution de la consommation de pain

Résultats tirés de l'examen des comptes de ménage

Il semble que le pain et les pommes de terre soient deux denrées alimentaires dont l'importance, sur la table familiale, est inversement proportionnelle au bien-être et à l'abondance des approvisionnements. C'est en période de pénurie qu'elles sont le plus appréciées, et leur cote diminue peu à peu à mesure que la situation se détend. Depuis la suppression des mesures de rationnement instaurées par l'économie de guerre, la *consommation du pain* est en constant recul. Une nouvelle baisse de l'écoulement de cette denrée s'est produite en 1962 ; c'est ce qui ressort des résultats — maintenant publiés — de l'enquête qu'a menée l'Office fédéral des arts et métiers et du travail, au cours de l'exercice, sur les comptes dans les ménages. Parmi la longue liste des pointages relatifs à la consommation qu'opèrent chaque année les organes officiels, le recul de celle du pain est un des plus élevés.

En 1962, les *familles d'ouvriers* ont encore consommé en moyenne 198,3 kg. de pain, soit 13,3 kg. ou *6,3% de moins* que l'an passé, où il en a été absorbé 211,6 kg. La consommation assez stable de pain pendant les années 1959 et 1960, qui se maintint dans les familles d'ouvriers à environ 220 kg., était donc encore de 8,1 kg. supérieure par famille à celle de 1961, année où commença la régression. En pleine guerre (1943), alors même que les difficultés de ravitaillement avaient encore rendu nécessaires des mesures spéciales de restriction, il avait été mangé 313,7 kg. de pain en moyenne dans toutes les familles considérées par l'enquête. Depuis lors, l'absorption de pain dans cette couche de la population a rétrogradé de 115,4 kg. par famille et par an, ou de 37%. Les familles d'ouvriers aux revenus les plus modestes (jusqu'à Fr. 11.000) mangent la plus grande quantité de pain, soit 215,3 kg. pendant l'année de référence (année précédente: 220 kg.). Dans les familles d'ouvriers gagnant de 11.000 à 13.000 francs par an, la consommation de pain fut en 1962 de 194,2 kg. (1961 : 213,3 kg.). Dans cette catégorie, la diminution n'est pas inférieure à 19.1 kg. ou 9%. Les familles d'ouvriers dont le salaire annuel est de 13.000 à 15.000 francs ont de nouveau inscrit à leur menu la quantité minmale de pain, c'est-à-dire 181,8 kg. pour l'année en cause (année précédente : 193,8 kg), alors qu'il vaut la peine de remarquer que les familles d'ouvriers réalisant un revenu annuel de 15.000 à 17.000 francs ont consommé 183,5 kg. de pain, donc davantage que la catégorie les précédant immédiatement. Néanmoins, comparativement à l'année passée, c'est précisément dans cette plus haute classe de traitement des familles considérées par la statistique que s'est produite la baisse la plus sensible de consommation par rapport à l'année précédente (216,4 kg.), soit une diminution de 32,9 kg. ou de 15,2%.

Dans les *familles d'employés*, le recul de la consommation de pain a été moins marqué, mais ces familles mangent de toute façon moins de pain que les familles d'ouvriers. Les familles d'employés envisagées par l'enquête absorbèrent en 1962 en moyenne 172,1 kg. de pain, au lieu de 179,1 kg. en 1961, ce qui représente une *diminution de 7 kg. ou de 4%*. En 1959, la baisse dans cette catégorie de consommateurs avait été, par rapport à 1958 de 10 kg. en chiffre rond, passant de 191 kg. (1958) à 181,5 (1959) ; puis la consommation est demeurée assez stable jusqu'en 1961, s'établissant en moyenne à un peu plus de 180 kg.

La part du pain dans les dépenses des ménages pour l'alimentation a baissé, au cours de l'exercice, d'une manière assez parallèle à la régression des quantités consommées. En 1962, les familles d'ouvriers dépensaient encore 4,4% de leur budget alimentaire pour le pain, alors que ce taux était de 4,7% l'an précédent. Le taux varie de 6,2% pour les familles des classes de salaire les plus basses à 4% pour celles qui reçoivent les plus hauts traitements, toujours pour les familles d'ouvriers considérées par la statistique. Quant aux *familles d'employés*, elles ont dépensé pour le pain, en 1962 encore 4% de ce qu'elles consacrent à la nourriture, au lieu de 4,1% en 1961.

D'autre part, signalons que les familles d'ouvriers ont cependant dépensé davantage pour la pâtisserie, soit 6,4% des achats pour l'alimentation (1962 : 6,1%), tandis que les familles d'employés s'en sont tenues, comme l'année passée, à 6,6%. Ainsi, il se confirme une fois de plus que tant dans les familles d'ouvriers que dans celles d'employés, on consacre *plus d'argent pour la pâtisserie que pour le pain.*

Il apparaît clairement, à la lumière des résultats de l'enquête officielle sur les comptes de ménage en Suisse, que la question du *prix du pain ne revêt plus du tout l'importance* qu'elle avait autrefois pour le coût de la vie. C'est ainsi, par exemple, que pour une consommation de pain qui n'est plus à peine que de 200 kg. par an, une augmentation de 1 ct. par kg. ne représente qu'un accroissement de dépense de moins de Fr. 2,— par famille moyenne et par année, c'est-à-dire considérablement moins que la hausse du prix des œufs de 1 ct. par pièce, étant admis que chaque famille d'ouvriers consomme environ 500 œufs par an.

Le comble de la rosserie
LA TERREUR
Journal valaisan de Carnaval

DE LA BISE...

CONFIDENCES

Le sixième sens, ça existe !

Pourquoi ne nous souffle-t-il pas à l'oreille : tais-toi !

Ou, peut-être, ne voulons-nous pas l'écouter !

Parce que, dans l'euphorie du moment, ce conseil semble superflu.

Hélas ! trois fois hélas !

Les confidences ne doivent être dites qu'aux amis sûrs !

Le plus amer, c'est qu'on ne les dit, du moins les plus sensés ! qu'à ceux qu'on « croit » être de vrais amis.

L'expérience, sans aucun doute, on la paie ! Qu'elle nous serve de leçon !

Fi ! au confident à la conscience élastique !

Les subventions augmentent, mais...

Au cours de ces dernières années, les subventions fédérales n'ont pas cessé d'augmenter. Elles ont atteint 774,2 millions de francs en 1962, nous apprend le 358e fascicule des statistiques de la Suisse consacré à ce sujet et paru à la fin de 1963. Mais une intéressante comparaison avec les années précédentes nous montre que les subventions fédérales ont atteint en 1960 leur plus haut niveau par rapport aux dépenses de l'Etat, puisqu'elles en ont représenté le 26,1%. Bien que le montant des subventions ait poursuivi sa marche ascendante en 1961 et 1962, elles n'ont plus représenté respectivement que 23,2% et 21% des dépenses fédérales. Cela signifie que l'accroissement des subventions a été moins rapide au cours de ces deux dernières années que celui de l'ensemble des dépenses publiques.

CHAMOSON — Salle de la Coopérative

Dimanche 9 et lundi 10, dès 20 heures

GRANDS BALS DE CARNAVAL

— Orchestre Ricardo —

LUNDI : CONCOURS DE MASQUES. — Entrée gratuite pour concurrents.

P 2516 S

La joie de vivre et d'être heureux...

Confiez-nous l'ameublement, l'aménagement, la transformation et la décoration de votre appartement, de votre villa ou de votre chalet. Nous vous conseillerons, toujours selon vos goûts et vos désirs, d'une façon sûre et harmonieuse.

Vous aurez ainsi la JOIE de VIVRE et d'être HEUREUX dans un INTÉRIEUR CONFORTABLE et ÉLÉGANT signé :

Reichenbach & CIE S.A.

Depuis plus de 70 ans au service de la clientèle.

★

Aujourd'hui nous vous proposons :

Salle à manger Ls XIII, en chêne patiné

comprenant : 1 buffet bas, 1 table rect. avec rallonges et 6 chaises assorties recouvertes de velours, l'ensemble

Fr. 3850,—

★

Et toujours nos magnifiques Chambres à coucher, Salons et Salles à manger en style Vieux Suisse, Ls XIII, Ls XV, Ls XVI, Renaissance, etc.

★

Salon 3 pièces

rec. tissu de qualité, accoudoirs skai, comprenant : 1 canapé-lit, 2 fauteuils, pieds métal noirs ou bois, l'ensemble

Fr. 1290,—

Et une gamme complète en Salons, Salles à manger et Chambres à coucher moderne et classique.
Grand choix de meubles rustiques en bois du pays pour chalets.
Spécialiste des mobiliers d'hôtels et de restaurants.

★

Visitez nos expositions

SION : Bât. « La Matze » - Avenue Pratifori - Tél. (027) 2 12 28
Fabrique : Route du Rawyl - Tél. (027) 2 10 35

Toujours mieux ! Jamais cher !

P 24 S

Precisa

La machine à calculer SUISSE

mondialement estimée grâce à sa fameuse touche de rappel.

Modèle à main **Fr. 480.-**

Modèle électrique dès **Fr. 850.-**

Agence pour le Valais

Office Moderne

Mme E. Olivier-Elsig et Michel Rudaz, rue de Lausanne, SION - Tél. 2 17 33.

P 102 S

Cinémas

Jusqu'à dimanche 9 - (18 a. révolus) - Dim. : matinée à 14 h. 30) - Le monde de Jean Bellus prend vie dans :

CLÉMENTINE CHÉRIE

C'est à pleurer de rire ! ! !

ETOILE Martigny

Dimanche, à 17 h. - (16 ans révolus) - Un « western » avec Alan Ladd :

LA MONTAGNE ROUGE

Jusqu'à dimanche 9 - (16 a. révolus) - Dim. : matinée à 14 h. 30) - Une aventure du héros légendaire :

CORSO Martigny 6 16 22

MACISTE A LA COUR DU CHEIK

avec E. Fury et Gisella Arden.

Sabato e domenica alle ore 17 - Une storia allegra :

ANONIMA COCOTTES

In italiano - (18 anni comp.)

Jusqu'à dimanche 9 - (16 a. révolus) - Dim. : matinée à 14 h. 30 - Dim. soir : RELACHE :

CINE MICHEL Fully

LE CHEIK ROUGE

Ce héros vous séduira.

Vendredi et dimanche - (18 ans révolus) - Samedi : RELACHE. - Eddie Constantine dans :

REX Saxon 6 31 66

EN PLEINE BAGARRE

De l'action... Du rire...

Samedi - Dimanche, 20 h. 30 (dès 16 ans). - Dimanche, matinée 14 h. (dès 7 ans) - Un joyeux Carnaval pour tous :

CINEMA Ardon

LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT

7 fois primé et applaudi dans le monde entier.

P 407 S

AUTOMOBILISTES ! Faites votre plein d'essence à la

STATION SIMPLON

Produits FINA-SOCAL
Philibert RODUIT & Fils

Nouvelle artère
MARTIGNY

P 358 S

La qualité retient la clientèle, la publicité l'attire

Offres sous chiffres

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce.

Inutile de demander l'adresse pour les annonces portant la mention : « offres écrites » ou s'adresser par écrit, etc..

Enchères publiques volontaires

Samedi 8 février 1964, à 14 heures 30

au Café des Messageries, à Martigny-Ville

Les Hoirs et respectivement les enfants de Robert GAY, d'Hilaire, à l'Ile-à-Bernard (Martigny-Bourg), vendront aux enchères publiques, les immeubles suivants, sis entre **Martigny et Charrat :**

A. **A l'Ile à Bernard, sur Martigny-Bourg :**
HABITATION ET RURAUX et
le **DOMAINE** entourant la ferme, de **30.500 m2,** d'un seul mas ;
terrain presque entièrement arborisé (Golden).

B. A proximité du domaine précédent :
DOMAINE de **15.700 m2** d'un seul tenant, de même nature.

C. **Sur Martigny-Ville :**
LES PRAZ PRINS : 5.135 m2, pré **(près route cantonale)**
LA POINTE : 1.648 m2, pré (voir plan d'extension Martigny-Ville).

Vente en bloc ou séparément de A et B.
Prix et conditions à l'ouverture des enchères.

Pour visiter, s'adresser chez **Valentin Magnin, l'Ile à Bernard, tél. (026) 6 17 18.**
Arthur Bender, avocat et notaire, Martigny-Ville.

P 65098 S

La nouvelle Bernina Record

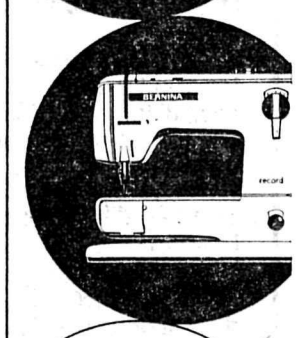

La nouveauté révolutionnaire de cette machine à coudre réside dans son étonnante simplicité d'emploi jointe à un rendement maximum. Enfilage d'un trait de la bobine à l'aiguille, aucun réglage de tension de fil, aucun changement de cames, aucun blocage du fil, meilleure visibilité sur le champ de travail — seule la nouvelle Bernina-Record vous offre autant d'avantages réunis.

BERNINA

R. WARIDEL
Nouvelle Poste
Tél. (026) 6 19 20
MARTIGNY
*
CONSTANTIN FILS S. A.
Rue des Remparts
Tél. (027) 2 13 07
SION

P 194 S

TOUS IMPRIMÉS chez **MONTFORT MARTIGNY**

Patinoire municipale de Martigny

Demain soir, à 20 heures 30

LE LOCLE - CHARRAT

Dernier match de championnat.

P 65113 S

RIDDES ★ Salle de l'Abeille

Samedi 8 et mardi 11 février, dès 20 heures

Grand Bal de Carnaval

organisé par la fanfare l'Abeille.
Orchestre « Gil Sugar », 6 musiciens et sa chanteuse.

MARDI
CONCOURS DE MASQUES

Cantine - Bar - Buffet froid et chaud. P 65125 S

Casino de Saxon

Début des Festivités de Carnaval

du mercredi 5 au mardi gras.

Dimanche et mardi

Grand Bal masqué

Orchestre Lou Gérard.
En semaine trio Jo et Mic. P 65116 S

Le gouvernement valaisan a promis !

B. RUSSEL :

En ce bas monde, seuls les sots ont de l'assurance. Les hommes intelligents sont oujours en train de douter de tout.

Depuis de nombreuses années, diverses voix se sont fait entendre parmi les députés du Grand Conseil, pour dénoncer la carence du gouvernement valaisan qui était incapable de présenter un programme cohérent des travaux à entreprendre selon leur urgence. Lors de cette dernière session, la commission chargée de rapporter sur le message gouvernemental concernant ce dit programme, n'a pas trouvé grâce devant les députés. Le gouvernement s'est dès lors engagé à fournir pour l'automne 1964, un programme exacte des objectifs à atteindre.

Lire dans ce Numéro :
- Vichère, futur centre touristique.
- Avec nos héros.
- Coup d'œil sur Innsbruck.
- La chronique d'André Marcel.

Après un bond trop rapide le Valais cherche sa voie

La surprise est grande pour tous les Valaisans de constater que lors du discours inaugural de la session prorogée du Grand Conseil, M. René Jacquod, président du Grand Conseil, conservateur chrétien-social, a émis quelques solides doutes quant à la politique suivie par notre Gouvernement. Politique qui paraît incohérente et stationnaire surtout. En effet — et notre chroniqueur parlementaire ne manquera pas de le relever — le Gouvernement Valaisan hésite, discute, liquide avec rapidité les affaires courantes, mais laisse à l'arrière les problèmes nouveaux importants. L'arrêt provoque même le manque de travail de nos députés qui vont se séparer sans avoir eu l'intérêt de discuter de grands projets, des solutions d'avenir.

Il n'est pas dans notre intention de nier les efforts du Gouvernement, mais peut-être se trouve-t-il aujourd'hui surpris par deux causes qui le rendent imide et inquiet. La première cause demeure ce bond prodigieux effectué et réalisé par notre canton au cours de ce dernier demi-siècle. Un moyen-âge devenu inutile fut remplacé par des perspectives nouvelles et des progrès que nos père ne pouvaient imaginer. Cet essor n'était que la juste et équitable participation à l'essor que connaissait la Suisse entière. Le Valais qui faisait figure de pays sous-développé au sein de notre nation, a profité particulièrement des circonstances qui ont amené notre pays à la surchauffe actuelle.

C'est donc avec surprise, hâte et sans réflexion que le Valais a construit des routes, des maisons d'écoles, aménagé son territoire sans tenir compte du futur. Il fallait prouver que le progrès avançait, qu'il désirait cette mise en marche de tous les secteurs de notre économie. C'est à la vitesse proche de celle du son que notre canton a activé divers travaux. Les milieux privés — en l'absence de directives de l'Etat — ont profité surtout de cette face heureuse des événements. La spéculation s'est mêlée, les prix des terres ont augmenté sans que pour autant l'agriculture suive le mouvement. Elle est demeurée à l'arrière, patiente, calme, fermée sur elle-même. Est-ce cette position anormale qui a provoqué la naissance d'un esprit d'opposition catégorique aux décisions prises dans d'autres secteurs de l'économie. Car il demeure certain que l'agriculture valaisanne n'a pas bénéficié de ce bond général du canton. Certes l'installation et la mise en route de stations d'essais pouvaient éviter des erreurs de départ, mais le monde paysan valaisan avait déjà accompli ses efforts avant ce boum si chèrement défendu des dernières années. Il avait modifié ses méthodes de culture, cherché à découvrir les possibilités nouvelles et s'engageait dans la voie nouvelle avant d'être au bénéfice d'une aide conséquente de l'État. La loi sur les améliorations foncières date de peu. Des solutions d'aide furent apportées jusqu'à maintenant et encore aujourd'hui. Une aide partielle dissimule trop souvent hélas ! les handicaps généraux.

Aujourd'hui — brusquement mis en présence des décisions fédérales concernant le frein à la surchauffe — voilà que le canton se pose des questions. Il s'arrête pour prendre le temps de réfléchir. Si auparavant, la « haute conjoncture » permettait des réalisations à l'envi sans la nécessité d'un plan, d'un contrôle, aujourd'hui, tous les milieux réclament avec acharnement ce plan, cette ligne de conduite à suivre. Le canton espère un guide et ce guide nécessaire ne peut être que le Gouvernement. Voilà que ce dernier hésite, qu'il se pose à son tour des questions. Face aux appétits normaux de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme qui ont augmenté leurs possibilités sans jamais être inquiétés par des directives ennuyeuses, notre Gouvernement hésite. Il hésite à bousculer son programme pour présenter à nos députés des objets qui peuvent encore justifier une session de la Haute Assemblée.

On fait au Grand Conseil du détail au lieu de s'attaquer à des problèmes généraux. Ce détail est nécessaire. Mais le peuple a manifestement — lors des votations de décembre 1963 — posé une question de confiance au gouvernement valaisan. Celui-ci est demeuré paralysé, surpris et hésite.

Son hésitation est normale, car le Valais entier cherche ses voies nouvelles. Après ce bond quelque peu désorganisé d'un demi-siècle, le canton a besoin de penser, de réfléchir à sa politique. Ce temps d'arrêt est normal, nécessaire. Une course trop longue essouffle et empêche la victoire finale. Il faut à nouveau prendre le pouls et continuer plus sagement sa course.

Est-ce ce que notre canton fait aujourd'hui ? Nous l'espérons. Dans ce cas, il lui appartient avant de continuer sa course, de concentrer ses forces sur les lieux du combat. Constater les forces actuelles, éviter les erreurs d'hier, et surtout prévoir l'avenir.

Mais de grâce, pressons ! Le temps et les chances sont comptées pour découvrir ces voies indispensables à l'avenir de notre canton. Nous ne pouvons vivre dans les hésitations d'aujourd'hui plus longuement.

Il faut continuer sur des bases solides. Le peuple est justement inquiet de connaître ses possibilités futures. Il appartient à notre Conseil d'État de lui offrir des raisons valables en faveur de son avenir.

A. Forclaz.

La semaine dans le monde

● Jeudi 30 janvier

MONTREAL - Un arsenal est dévalisé par les hommes du FLQ (Front de Libération Québécois).

PASADENA - La NASA vient de procéder au lancement de « Ranger VI », qui fait route vers la lune dont il nous enverra une grande quantité de clichés.

● Vendredi 31 janvier

ANGOLA - Plus de 100 soldats portugais auraient été tués depuis le 10 janvier dans des embuscades près de Luanda.

ARGENTINE - A 35 km. de Buenos Aires, un train heurte un autocar, faisant 20 morts et 16 blessés.

MADRID - 33 membres du parti socialiste espagnol arrêtés en 1958 sont jugés.

PARAGUAY - Mengele, le médecin de la mort à Auschwitz, est retrouvé dans cet Etat d'Amérique du Sud.

PARIS - Le président de Gaulle s'adresse à plus de 1000 journalistes dans une conférence de presse à l'Elysée.

— Le faux-biologiste Naessens est attaqué pour exercice illégal de la médecine et de la pharmacie.

● Samedi 1er février

ARGENTINE - Nouvelle collision ferroviaire au sud-est de Buenos-Aires. Deux trains se sont télescopés et ont pris feu. Il y aurait 25 morts et 80 blessés dont plusieurs gravement atteint.

● Dimanche 2 février

CAP KENNEDY - Ranger VI (362 kg.), en 65 heures, a atteint son but avec une précision remarquable : la mer de la Tranquillité. (Lunik II avait atteint la lune en septembre 1959).

NEW YORK - Grève des écoliers pour lutter contre la discrimination raciale.

PARIS - M. Gaston Deferre, maire de Marseille, a été désigné par la SFIO comme candidat officiel du parti socialiste aux prochaines élections présidentielles.

— En outre, Naessens, le biologiste de Basta, s'est mis spontanément à la disposition de la justice.

● Lundi 3 février

BONN - Un garde de corps du chancelier Erhard, accusé de crimes de guerre, se pend dans sa cellule.

CATANE - L'Etna est en éruption. Un fleuve de lave de 3 km. de long et large de plus de 100 mètres descend depuis 2980 mètres à la mer. Le magma a une température de plus de 1000°.

HAMBOURG - Un car et un camion se heurtent de plein fouet et s'emboutissent l'un dans l'autre. On dénombre 10 tués et 12 blessés.

● Mardi 4 février

LA HAYE - Après s'être faite catholique, la princesse Irène se réfugie dans un couvent espagnol pour ne pas rentrer dans son pays.

RIO DE JANEIRO - L'aviatrice française Pélissier franchit l'Atlantique à bord d'un monomoteur de 180 chevaux de Dakar à Natal.

RUANDA - Affreuses tueries de 20.000 Watussi par les Wahatu.

WASHINGTON - Robert Kennedy songerait à quitter son poste de ministre de la justice.

● Mercredi 5 février

ALGER - Mohamed Zenadi, assassin de Mohamed Khemisti, est condamné à mort.

NEW YORK - U Thant a regagné son bureau et interrompu son voyage en Afrique, par suite de la situation à Chypre et au Ruanda qui est à feu et à sang, et où cinq missionnaires protestants de notre pays ont disparu.

NICOSIE - Double attentat à la bombe contre l'ambassade des USA à Nicosie.

PÉKIN - Après 55 jours de voyage en Albanie et Afrique, le président du Conseil chinois a regagné son pays.

ROME - Grève de 24 heures des fonctionnaires italiens: PTT, Chemins de fer, administrations, écoles, hôpitaux, etc.

AUDITOR.

40e anniversaire de l'Union des Fabricants d'horlogerie de Genève, Vaud et Valais

Le 40e anniversaire de l'Union des fabricants d'horlogerie de Genève, Vaud et Valais a été célébré lundi, le 20 janvier 1964, à l'Hôtel Richemond à Genève.

Nous avons remarqué la présence du Conseiller d'Etat Ruffieux, du Président de la Fédération Horlogère, Monsieur le ministre Bauer que diverses personnalités.

Etant rattaché géographiquement à Genève et Vaud, le Valais fut représenté par un fabricant d'horlogerie de Fully, seul membre de l'Union.

Les orateurs ont prononcé des paroles aimables à l'égard du Valais et de son développement industriel.

Coup d'œil sur Innsbruck

Décidément aucune humiliation ne nous aura été épargnée durant ces Jeux Olympiques d'Innsbruck.

Rien, mais alors plus rien ne va chez nous.

Hier, nous espérions, modestement il est vrai, mais nous espérions tout de même une place d'honneur pour nos Suissesses.

Hélas, trois fois hélas, notre meilleur temps, dans cette course de descente, est celui réalisé par Heidi Obrecht, qui compte quand même 7 secondes de retard sur la gagnante.

C'est trop, beaucoup trop.

Pourquoi d'aussi piètres résultats ?

Première constatation, et ceci n'est pas seulement notre impression, mais également celle d'une foule de connaisseurs en la matière.

Rupert Suter, l'entraîneur, connaît peut-être très bien le ski, mais il ne connaît en tout cas pas le métier d'entraîneur. Il le connaît si peu, qu'il est incapable d'insuffler à nos filles, pourtant aussi capables que n'importe quelles autres, cette sorte de « feu de Dieu » qui permet les grandes victoires.

Je ne cherche pas d'excuses à nos représentantes qui portent, très certainement leur part de responsabilités.

Mais je trouve tout de même inadmissible que des championnes, de la qualité de nos trois représentantes, Françoise Gay, Madeleine Wuilloud et Fernande Bochatay ne puissent s'entendre avec l'entraîneur fédéral, uniquement parce que ce monsieur, au demeurant très gentil, ne parle pas un traître mot de français, et de ce fait, ne peut pratiquement avoir aucun contact avec nos filles qui en ont pourtant bien besoin, surtout dans une compétition comme les J O.

On m'accusera peut-être de faire du régionalisme, mais je trouve tout de même curieux qu'on aie pas réussi à trouver chez nous, un homme parlant les deux langues.

Rest la troisième raison, le fartage.

Le Monsieur préposé à ce travail, qui a tout de même une importance énorme dans une course de descente comme dans n'importe quelle autre course à ski, doit se sentir aujourd'hui dans ses petits souliers.

Hier, avant le départ, Ruth Adolf a attiré l'attention de ce monsieur sur le fait que le fartage qu'il employait n'était pas bon, dans le cas particulier.

Ce monsieur, très imbu de ses fonctions, a répondu qu'il savait ce qu'il faisait et que son fartage éait le meilleur. On a vu le résultat. Un véritable désastre.

Je ne sais pas si, au cours des dernières années, nous avons été trop gâtés dans le domaine du sport, mais il me semble que maintenant plus rien ne va. En cyclisme, c'est l'éclipse totale. En football, pareil. En hockey, c'est le désastre, et cela quand bien même nous avons, dans notre pays, d'excellents éléments. En ski, notre règne est bien prêt d'être fini, et bien fini. Il nous reste encore une chance dans le slalom.

Même en ski militaire, avec tir, nous subissons des affronts, des humiliations. C'est grave, terriblement grave.

Dans le cas de la défaite de nos représentantes, nos filles ont été trop polies. J'ai comme l'impression qu'une Marielle Goitschel n'aurait pas mis sa langue dans sa poche et aurait dit ce qu'elle avait sur le cœur, si, par la faute d'un ou deux personnages qui se prennent pour « le Créateur », elle avait perdu une place d'honneur. La censure aurait certainement dû intervenir pour couper quelques passages scabreux de sa déclaration.

Pour nous, Valaisans, il ne nous reste qu'à souhaiter que nos trois représentantes ne se découragent pas. Cette année elles sont les grandes battues. L'an prochain, et peut-être à Grenoble, seront-elles les grandes triomphatrices.

Je le leur souhaite tout aussi sincèrement que je souhaite que nos deux blessées se remettent le plus rapidement et le plus complètement possible. Pour nous, la page des J. O. d'hiver 1964 se tourne maintenant lentement en nous laissant un léger goût d'amertume.

Si seulement un baume pouvait nous être appliqué grâce à la victoire d'un des nôtres dans le slalom messieurs.

Le baron de Coubertin, rénovateur des Jeux, a dit : « Dans les Jeux Olympiques, le principal n'est pas de vaincre, mais de participer ». D'accord avec lui. Mais tout de même. Une victoire de temps en temps ne pourrait que nous faire plaisir.

P. A.

Allemagne-Suisse 6-5

Au terme d'un match palpitant et âprement disputé, notre équipe de hockey a été battue par l'Allemagne par le score de 6 à 5. Les buts suisses ont été marqués par Pfammatter, Diethelm, Stammbach, Wespi, Parolini.

CARNAVAL
1964 À MARTIGNY
Trois Grands BALS
MASQUÉS AU CASINO ÉTOILE

Samedi 8 février — le formidable ensemble „The Blue Boys" et ses 7 solistes

Dimanche 9 février — Le plus grand BAL MASQUÉ avec GIL SUGAR ses solistes et sa chanteuse

Mardi-Gras 11 février — ...et voici la fin... DERNIER Grand BAL Jean-Pierre BLANCHET et son orchestre

Fr. 4.— à tous les bals
Les masques : Entrée libre

Jeux olympiques Innsbruck
Ravitaillement officiel
Ravitaillement officiel aux Jeux olympiques Innsbruck
OVOMALTINE donne des forces!

La Caisse d'Epargne du Valais, première banque du canton à introduire un parc IBM

Le développement rapide de la Caisse d'Epargne du Valais fit apparaître dès 1962 la nécessité de remplacer ses machines comptables dont la capacité ne suffisait plus par un système capable de résoudre les problèmes nouveaux qui se posaient à elle et d'absorber l'augmentation future de son chiffre d'affaires.

L'étude approfondie assortie de démonstrations et d'essais pratiques entreprise durant un an fit ressortir les avantages et la rentabilité du système à cartes perforées I B M qui vient d'entrer en fonction.

Rapidité, précision, connaissance constante de la situation et des positions des comptes, bouclement de fin d'année dans un laps de temps beaucoup plus court, tels sont quelques-uns des avantages qu'apporte cette modernisation, ceci dans le souci constant de servir mieux la clientèle.

La Caisse d'Epargne du Valais est ainsi la première banque du canton et la deuxième des 105 banques affiliées à l'Union Suisse des Banques Régionales à mettre au service de sa clientèle une installation complète I B M.